le franco albertain

Mercredi 15 mars 1978 Volume 11 Numéro 11 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

Première conférence provinciale du CPF

C'est le 11 mars que la première conférence provinciale de l'organisme CANADIAN PARENTS FOR FRENCH se déroulait dans l'Auditorium de l'Ecole J.H. Picard. Au-delà de 200 personnes se sont inscrites à cette journée, dont le but était la promotion de l'éducation en français et plus particulièrement des programmes d'immersion en Alberta.

Mme Elaine Kuhlemeyer, présidente provinciale du CPF a lancé la journée en souhaitant la bienvenue aux parents, commissaires, aux directeurs d'école et aux professeurs venus de tous les coins de la province, ainsi qu'aux experts en curriculum, aux recherchistes, aux représentants du Ministère de l'Education et aux étudiants de la Faculté Saint-Jean. Trois "panels" et deux conférenciers ont occupé cette journée. Le premier "panel", sous la direction de M. Alain Nogue, du Bureau de l'Education de l'ACFA,

suite à la page 2



Environ deux cents personnes ont assisté à la première conférence provinciale du CPF



Marcel Doucet

ST-ALBERT: PROGRAMMES BILINGUES DU JARDIN D'ENFANTS A LA 3e ANNEE

Conseil Général

* Participation de l'ACFA à un projet de construction
* Incorporation du CAC à l'ACFA



René Cloutier, Léo Bosc, Dr Roger Motut et Joanne Comeau.

(Edm.-G.T.) "Le Conseil exécutif de l'ACFA provinciale est autorisé à une participation maximum de 25 pour cent à la construction commune d'un édifice". Telle est la proposition adoptée par le Conseil Général du 11 mars dernier, suite à un projet commun à l'ACFA, à Francalta et à M. Parada en vue de la construction et de la location d'un édifice qui logerait les bureaux de l'ACFA, de Francalta, entre autres.

Le coût total du projet est estimé à $800.000, soit $550.000 pour la construction d'un édifice de 3 étages, et $250,000 pour l'acquisition du terrain. Le coût d'un tel projet serait endossé à raison de 25 pour cent par l'ACFA, à raison de 25 pour cent par Francalta et la balance, soit 50 pour cent, serait couverte par M. Parada. La réalisation de ce projet ne demanderait aucun déboursé direct de capital de la part de l'ACFA puisque le paiement de l'édifice et du terrain serait effectué via les paiements mensuels pour la location. Ce projet n'a pas été sans soulever plusieurs remarques de la part des membres du Conseil. Certains ont critiqué le choix de

Suite à la page 2

Courrier de deuxième classe

Société Canadienne du Microfilm
19 Le Royer
MONTREAL 125, P.Q.
H2Y 1W4
nov. 77

Cette semaine:

Conseil Général

Suite de la page 1

Les délégués de la région d'Edmonton.



l'emplacement d'un tel édifice, soit le même terrain des anciens locaux de Francalta sur Jasper Ave. D'autres ont estimé que la réalisation d'un tel projet ne constituerait pas un bon investissement, ne serait pas rentable, etc... Toujours est-il que la proposition en question fut acceptée avec 22 votes en faveur, 14 contre et 4 abstentions.

Incorporation du CAC

Afin d'avoir un statut pour son caractère francophone comparativement à d'autres institutions financières de l'Alberta, le Conseil Albertain de la Coopération a demandé et obtenu son incorporation sous la charte de l'ACFA. Le Conseil Général a aussi endossé la proposition du Conseil Exécutif provincial de placer les argents de la première tranche du capital versé suite à la vente du terrain, soit $1.5 million, à Francalta pour une période de douze mois. Le Comité d'Investissement, constitué via le Comité du Terrain, fera des recommandations au prochain Conseil Général relativement au placement du second million qui sera versé le 20 juillet prochain. Le troisième million sera versé le 20 janvier 1979, alors qu'un montant de $925,000 sera versé le 20 juillet 1979.

Suite à la page 3

Maître Hervé Durocher.



Première conférence provinciale du CPF

suite de la page 1

était composé d'experts dans le domaine des programmes bilingues dans la Province. Le deuxième "panel", sous la direction de M. Stephen Carey, regroupait des recherchistes en éducation bilingue, en milieu albertain. Ces derniers ont établi le bien-fondé de l'éducation en français pour devenir bilingue. Le troisième "panel", sous la direction de M. Michel Beaudoin, était composé de parents des communautés francophones et anglophones, qui ont présenté l'optique des parents et qui ont entretenu les participants d'expériences personnelles.

La présence de Madame Pat Webster, d'Oakville, Ontario, présidente nationale de Canadian Parents for French, ainsi que de M. Marcel de la Gargendière, président provincial de la Saskatchewan, a donné de l'ampleur aux délibérations de la journée.

Au cours d'un dîner, un choeur de chants, Les Coccinelles, de l'Ecole Notre-Dame de Lourdes, composé de quelques cinquante "bouts de choux", sous l'habile direction de Mme Dolorès Cadrin, ont régalé les participants de leurs jolies chansons en français.

Mme Madeleine Monod, conférencière invitée, clôtura la journée en donnant des conseils pertinents pour la promotion et la réalisation des objectifs du bilinguisme en Alberta.

Les organisatrices de la journée, Mesdames Helen Fraser, Barbara Sande, Judy Hayman, et Sharon Robertson, se sont méritées des éloges pour l'organisation d'une des conférences les mieux réussie de l'année. Un des participants impliqué à l'éducation bilingue en Alberta, aurait dit à la fin de la journée, pour résumer l'ensemble: "I have a good feeling about this conference that will permit me to continue the struggle." Merci et félicitations à Canadian Parents for French.



Mme Pat Webster, présidente nationale du CPF.





MEMO

MARS

14, 15, 16, 17, 18 — 20h00 TFE présente "l'enlèvement" Rice Theatre (Citadel)

15 — 20h00 Dia. et Film Ecole Rég. de St-Paul Petit Théâtre

15 — La SFC de Calgary présente le film: "L'Histoire d'Adèle H."

18 — Concert-Banquet 15e Anniversaire de la Chorale CSJ

21 — 18h00 Club Richelieu Souper-conférence Mayfield Inn

21 — 20h00 Assemblée de la FFCF Ecole Grandin

Conseil Général

Suite de la page 2







Dr Jean-Paul Bugeaud.

Elections

Ont été élus membres de l'Exécutif: Gilles Cadrin, Jean-Louis Dentinger, Germain Desaulniers, Roger Lalonde et Ernest Lefebvre.

Membership

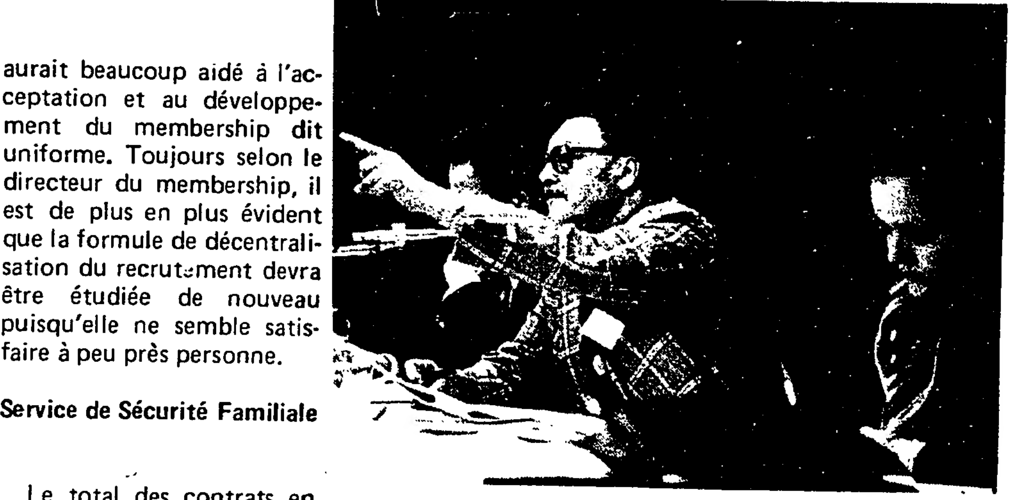
L'ACFA comptait au 11 mars dernier 3665 membres actifs, dont 120 membres à vie, 472 membres associés et 3 membres honoraires, selon le directeur du membership M. Eugène Trottier. Les régionales de Calgary, Lethbridge et Red Deer comptent à elles seules 300 nouveaux membres. L'entente conclue au cours de la dernière année avec l'Assurance-Vie Desjardins, permettant la retenue annuelle de $5.00 demandée par l'ACFA, aurait beaucoup aidé à l'acceptation et au développement du membership dit uniforme. Toujours selon le directeur du membership, il est de plus en plus évident que la formule de décentralisation du recrutement devra être étudiée de nouveau puisqu'elle ne semble satisfaire à peu près personne.

Service de Sécurité Familiale

Le total des contrats en vigueur est au nombre de 2032, chiffre qui impliquerait la participation de 9000 personnes. Les réclamations (4) payées aux membres depuis janvier 1978 s'élèvent à $6000, alors que les réclamations (14) payées durant l'année 1977 se chiffraient à $22,750. Depuis 1960, un montant de $251,290.00 a été payé en réclamations.

Education

Le Comité et le Bureau de l'Education ont présenté un rapport détaillé du travail accompli et des priorités suggérées dans chacun des domaines suivants: représentation auprès du Gouvernement provincial; auprès des surintendants; auprès des parents; auprès des enseignants; auprès des étudiants et auprès des animateurs. L'Exécutif du Comité d'Education prévoit une nouvelle formulation du Plan d'Action afin que ce dernier reflète les réalisations et rétablisse les priorités.



Dr Roger Motut, président de l'ACFA provincial.

A.C.F.A. - Budget 1978

Le budget de l'ACFA provinciale pour l'année 1978 prévoit des revenus de $677,900 et des dépenses de l'ordre de $532,882, soit un excédent de $145,018. L'essentiel des revenus proviendra des intérêts sur capital, au montant de $375,000, et du Secrétariat d'Etat qui devrait verser quelques $265,000 en subventions, soit 50,000 en soutien, 200,000 en animation et 15,000 en projets spéciaux. Les salaires représentent les plus grosses dépenses avec une somme de $340,532. Viennent ensuite les frais de déplacements et de séjour, suivis par la location des bureaux, au montant de $27,500 et de $24,600 respectivement.

Suite à une proposition demandant que le Comité de Finance étudie la possibilité de réduire l'item "salaires" de l'Association de l'ordre de $50,000, la proposition suivante fut adoptée: "Que le Conseil exécutif se nomme un Comité de Finances qui aura pour but immédiat de prendre les moyens nécessaires pour rembourser au complet la dette (opér. assoc.) au cours de cet exercice financier et qui pourra faire toute autre recommandation concernant l'administration financière de l'Association. Le Conseil souhaite en effet liquider la dette, accumulée par l'opération de l'Association durant les deux dernières années, durant le prochain exercice financier.

Héritage Culturel

Avec seulement 3 votes contre, l'assemblée du Conseil Général a adopté une proposition spécifiant que l'ACFA ne participerait pas à "Heritage Day" 1978.

Divers

La banque avec laquelle fera affaire l'ACFA sera encore Francalta. Monsieur Hervé Durocher demeure le conseiller juridique de l'Association. Le directeur général sera M. Léo Bosc.

STOP

Un représentant de STOP (Save Tomorrow - Oppose Pollution) a proposé "que l'ACFA appuie en principe la loi sur les droits relatifs à l'environnement et qu'une lettre en ce sens soit envoyée au Gouvernement de l'Alberta". Même si une telle optique s'inscrirait directement dans le mandat de l'ACFA qui se préoccupe du "bien-être social" des francophones, selon le proposant, ladite proposition risqua d'engendrer des "tremblements de terre" au sein de l'audience et fut finalement défaite. □



Des délégués de Rivière -La - Paix.

EDITORIAL

Education: Concentrations

Six domaines dans lesquels doivent se concentrer les comités locaux et régionaux de l'éducation, ainsi que le Comité et le Bureau provincial de l'Education, composent la texture du rapport relatif à l'éducation présenté lors du dernier conseil général de l'Association. Ces six domaines sont ceux des animateurs, des parents, des enseignants, des étudiants, des surintendants et du Gouvernement.

Mais comment espérer une action adéquatement orientée et réglée de la part des parents sans une impulsion appropriée et assidue d'animateurs exclusivement réservés à l'éducation? Toute l'idéologie, conservatrice, en regard de la promotion de l'enseignement en français en Alberta est basée sur une question économique, dans le sens large du terme, soit le principe de la demande par un nombre suffisant de parents. Le coeur de l'action en éducation réside donc dans le travail d'animation auprès des parents. Mais cette action n'aura un sens que si une attention égale est portée à la sensibilisation des enseignants, des étudiants, des surintendants et du gouvernement. Il faut viser le coeur du problème tout en l'encerclant simultanément.

La présence d'agents spécialisés en éducation et la recommandation pour l'embauchage d'animateurs spécialisés en éducation, énoncées dans le rapport, sont donc plus que pertinentes pour un travail efficace et continu en regard de la promotion de l'enseignement en français. La priorité accordée par les comités locaux et régionaux aux maternelles d'immersion et à la première année, et le succès déjà obtenu par plusieurs de ces comités, démontrent clairement qu'il existait une demande potentielle de la part des parents pour des programmes bilingues.

Le rapport recommande aussi que les besoins relatifs aux enseignants soient précisés, que l'on favorise les rencontres entre les enseignants et le coordonnateur et que l'on réétudie les critères utilisés pour l'accréditation et la participation des enseignants. Le rapport laisse sous-entendre à ce sujet que cette politique conséquente au Plan d'Action aurait causé quelques malentendus avec un certain nombre d'enseignants. Il est bien évident que certains enseignants pourraient craindre une déclassification quelconque advenant la levée de la politique protectionniste de l'Alberta envers les enseignants ayant gradués dans d'autres provinces du Canada, ou même dans d'autres pays. Autant ce problème peut être réel, autant il peut être contourné en établissant de nouveaux critères qui considéreront tous les aspects de la question dans un juste équilibre.

Le Bureau de l'Education devra aussi soumettre au gouvernement des situations-types exposant des problèmes propres à l'éducation en français en Alberta. Le simple relevé de telles situations-types exigerait déjà la présence d'un conseiller juridique spécialisé en matière académique.Comment alors en arriver à démêler et á solutionner sur une grande échelle des problèmes précis et particuliers? Il faudra que l'Association songe sérieusement et rapidement à fournir des facilités techniques plus avancées au Centre d'Information, au Comité et au Bureau de l'Education. De telles facilités techniques pourraient aussi remplir d'autres tâches en rapport avec l'administration et la comptabilité de la plupart des autres services de l'Association, en réalisant des économies de temps, d'argent et en augmentant l'efficacité d'ensemble de l'organisation.

Gaëtan Tremblay

Opinions Libres

M. le Rédacteur,

Je profite de cette occasion pour vous féliciter au nom des Soeurs Grises d'Edmonton, de Morinville et de Legal, pour les articles que vous avez imprimés sur le Franco au sujet des vocations religieuses et laïques. Ces articles ont une valeur spirituelle pour tous ceux qui croient encore à l'appel du Seigneur pour la vie religieuse.

Merci.

Soeur Annette Mageau, St-Paul

M. le Rédacteur,

J'aimerais apporter quelques clarifications à une question qui "chicote" plusieurs francophones de la région, c'est-à-dire le conflit d'horaire entre les activités des étudiants du Collège et celles de l'ACFA.

Premièrement, j'aimerais souligner qu'il y a de plus en plus d'activités sociales et culturelles à Edmonton auxquelles les francophones peuvent assister. Deuxième point à souligner est que le poste d'animation socio-culturelle au Collège a été créé pour travailler à assurer l'ambiance française dans le milieu. Un aspect de ce travail est d'organiser des activités sociales et culturelles pour les étudiants.

Le Carnaval est une de ces activités (la plus "française" que nous ayons!). Le 18 février, nous avions notre deuxième Carnaval. L'horaire universitaire est limité et très chargé alors que nous avons seulement un certain nombre de fins de semaine disponibles pour nos activités. Ces circonstances nous ont obligés à fixer notre Carnaval, le 18 février. Après avoir fait les démarches préliminaires, nous avons entendu parler du Rond Point. A ce moment-là, notre horaire de l'année entière étant organisé, nous n'étions plus en mesure de changer la date du Carnaval.

Deuxième conflit: la Cabane à Sucre et le Bar Rallye . Cette année, la période des examens s'étendra du 11 avril au 29 avril à 15h30. Durant cette période, on nous interdit d'organiser des activités socio-culturelles. Traditionnellement, les étudiants aiment se défouler après les examens et aussi d'avoir une dernière activité avant de se séparer pour l'été. L'activité suivra de près le format utilisé l'an dernier, un Bar-Rallye suivi d'un barbecue-danse au Lac Eden le 29 avril. Nos alternatives à cette date sont inexistantes: le 30 avril est un dimanche (donc, un Bar-Rallye n'est pas pratique) et la fin de semaine suivante est impossible car les étudiants sont partis.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que ces clarifications aideront les lecteurs à voir notre situation. Le conseil étudiant et moi accomplissons notre tâche qui est d'assurer l'organisation d'activités pour les étudiants. De là, des conflits d'horaires et d'évènements tout à fait incontrôlables. Bon gré, mal gré, les étudiants devront faire un choix. N'est-ce pas inévitable?

Marie Desrochers, CUSJ

Se laisser parler d'amour

M. le Rédacteur,

Se laisser parler d'amour... Oui, il faut s'aider à se relever, nous Canadiens-Français. On trouve trop souvent les faiblesses et habitudes choquantes de nos compatriotes au lieu de les louanger.

Cette année, à l'assemblée Cercle Francophone du mois de décembre, j'ai avancé le nom de Pauline Vaugeois, et cela m'est venu très facilement car je l'ai connue depuis l'année 1962, et vous avez sans doute lu le courrier écrit par Mme Brisson au Franco, dans la Gazette et également sur les pages du Journal d'Edmonton.

L'effet que Pauline a eu personnellement sur nos jeunes filles serait difficile à évaluer, car les générations se suivent et les pensées positives que souligne l'oeuvre de la fondation des Guides vont certainement au sein de notre civilisation démocratique et chrétienne.

Alors, Pauline est notre citoyenne pour l'année 1978 à Saint-Albert et si je constate correctement, ses amis sont répandus à travers le pays. Quel effet une Canadienne-française a eu sur le bien-être de tout citoyen!

On doit en connaître d'autres, en tous lieux. N'attendons donc pas l'année 1979 pour en faire des remarques positives, pas nécessairement toujours sur les points personnels mais aussi au niveau d'oeuvres, sinon d'un éclat universel, au moins d'avoir atteint un certain stage d'essais qui ont du mérite.

Je dois féliciter le Cercle Francophone de St-Albert, sous la présidence de M. Victor Douziech d'avoir participé à ce concours et en plus d'avoir nommé une gagnante si desservante.

Bien à vous,
Mme Pitre-Lefebvre
St-Albert

(D'autres opinions libres à la page 27)

LE FRANCO-ALBERTAIN
Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique
Membre de l'APFHQ
Membre des Hebdos Régionaux
Directeur, Rédacteur, Publiciste: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Publiciste: Guy Bertrand , Bur.:422-0388 Rés.: 465-3519
Composition: Bernadette Granger
Mise-en-page: Omer Desjardins
Imprimerie: North Hill News
ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année
Courrier de deuxième classe
Enregistrement No. 1881
10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4
Tél.: 422-0388 ou 424-9388

A L'ATTENTION DES INTÉRESSÉS: A découper et à conserver; ce programme ne sera pas republié.

"L'Entente Entendue"

Programme 1; A Québec

Cette série de lectures publiques est programmée par le Mouvement sur l'Unité du Canada, l'Association Canadienne Française de l'Alberta et l'Union des Etudiants de l'Université de l'Alberta: les fonds proviennent du Département du Secrétariat d'Etat.

Objectifs

Cette série de lectures publiques est concentrée sur les aspects spécifiques des structures sociales, culturelles et économiques de la société contemporaine du Québec, vues à travers l'observation et l'expérience des résidents avertis du Québec. Elles sont destinées également à éclaircir cette "isolation chancelante" qui existe entre nos régions et cultures.

Liste des conférenciers

Mardi 14 mars 1978, 20h00
Dinwoodie Lounge, Students' Union Bldg. U. of A.

J.E.C. Brierley
Dean, Faculté de Droit
Université McGill

Les réformes au Québec
Système légal

Jeudi 16 mars 1978, 20h00
Dinwoodie Lounge, Students' Union Bldg. U. of A.

Louis Balthazar
Faculté de Sciences Sociales
Université Laval, Québec

Nationalisme au Québec dans les années 60 et 70.

Mardi 28 mars 1978, 20h00
Dinwoodie Lounge, Students' Union Bldg. U. of A.

Eigil Pedersen
Vice Principal (Académic)
Université McGill

Education post-secondaire au Québec

Vendredi 31 mars 1978, 20h00
Auditorium, Provincial Museum & Archives

Michel Brûlé
Directeur général
Département cinéma & Audio-visuel
Ministère des Communications
Gouvernement du Québec

L'Industrie du Film au Québec

Mardi 4 avril 1978, 20h00
Dinwoodie Lounge, Students' Union Bldg. U of A.

Mme Johane Benoit
Auteur de recettes culinaires
Montréal

La cuisine Québécoise

Jeudi 6 avril 1978, 20h00
Dinwoodie Lounge, Students' Union Bldg. U. of A.

M. Gilles Bacon
Assistant Exécutif du Président
James Bay Energy Corp.
Montréal

Les Travaux de la Baie James: Défit et propos

Mercredi 26 avril 1978, 20h00
Auditorium, Provincial Museum & Archives

Mme Andrée Paradis O.C.
Directeur, Rédacteur, Vie des Arts
Montréal

La Vie des Arts au Québec

Jeudi 27 avril 1978, 20h00
Auditorium, Provincial Museum & Archives

Frank Brady
Conseiller Général
Dominion Textiles Ltd.
Montréal

Les Affaires au Québec

Jeudi 4 mai 1978, 20h00
Auditorium, Provincial Museum & Archives

Mme Claire Kirkland-Casgrain
Juge, Cour Provinciale
Vice-President, Commission des salaires minimum
Québec

Tourisme au Québec

francophonie jeunesse

Deux Ateliers au Centre

Atelier en Cinématographie

La fin de semaine du 24 février, FJA invitait René Piché de l'ONF et Raymond Gauthier, cinéaste Manitobain, à offrir un atelier de formation en cinématographie. Cet atelier comprenait un exposé des étapes à parcourir avant de produire un film et le visionnement suivi d'une critique, de films réalisés par des cinéastes "en herbe".

Ce que les participants ont surtout retenu c'est que le tournage du film n'est pas l'élément le plus important de la production. Ils ont réalisé qu'il y a tout un travail de recherche qui doit se faire avant même de toucher l'objectif de la caméra. Une dizaine de jeunes de l'Ecole J.H. Picard et de la Faculté St-Jean ont participé à cet atelier qui a eu lieu à la Faculté St-Jean et au Centre d'FJA. Il est à espérer que les participants deviendront un jour les cinéastes franco-albertains.

Atelier en Théâtre

Le 11 mars de 10h à 17h, au Centre d'Accueil d'FJA, Suzette Lagacé-Aubin offrait un atelier de théâtre sur les accessoires et le décor. Les participants pratiquèrent diverses techniques telles que la teinture de matériaux, le patinage de costume, le batik, ainsi que divers trucs d'embellissage de décors. Dans le futur prochain d'autres ateliers de théâtre seront offerts ainsi que des ateliers de musique et de ceinture fléché. Venez nous voir au Centre d'Accueil: 8815 - 92 rue.



Louis BUGEAUD ►

Suzette LAGACE-AUBIN ▼



Suzette LAGACE-AUBIN
Francine COTE
Ruth BEAUCHEMIN
◄◄◄



ST-ALBERT

Lucienne Brisson

N'y aurait-il pas une solution pour nous?

C'est ce que plusieurs d'entre nous se demandaient à la fin de l'assemblée mensuelle du Cercle Francophone, lundi, le 6 mars dernier, au Mission Club House et qui réunissait trente-deux personnes.

En effet, c'est pour faire suite à une lettre adressée au Conseil Paroissial, le 11 novembre 1977, puis à l'assemblée de ce dit Conseil, le 11 janvier 1978, où assistaient Mme Denise Hébert, 1ère vice-présidente et trésorière et M. Guy Nobert, tous deux représentants du Cercle Francophone; que le père Joly, curé de la paroisse ainsi que M. Wayne Benson et Soeur Gerry Hagel, respectivement président et vice-présidente du Conseil paroissial, se sont joints à nous.

Le problème à l'étude, c'est que la majorité des Canadiens-français qui fréquentent la chapelle, depuis 5 ou 6 ans (notre seule planche de salut en tant que C. Français) se plaignent de ce qu'elle soit devenue trop petite (24x46) et manque de commodités les plus absolues. Il y a certains dimanches où nous sommes entassés comme de vraies sardines. D'autres aussi se plaignent, qu'à cause de cette situation, nous sommes des "mis à part". Ca ne cadre pas avec Vatican 2, qui veut l'union des églises, non plus avec le programme d'unité canadienne dont on essaie d'implanter partout autour de nous.

Or, M. Benson nous a fait part de quelques alternatives dont la première serait d'avoir: 2 messes par dimanche à la petite chapelle ou une messe au Séminaire, sur le St-Albert Trail. La question de la construction d'une chapelle sur le terrain d'une école au Parc Lacombe, pourrait être aussi une solution, ou encore une église à l'autre extrémité de la paroisse, un objectif auquel s'oppose Mgr. McNeil pour des raisons financières.

La 4e alternative, serait la venue de Connelly & McKenley, entrepreneurs de pompes funèbres. Il y aurait naturellement une chapelle qui pourrait contenir 150 à 200 personnes. Cette dernière pourrait également être à la disposition des Canadiens-Français. Cette fois, la ville de St-Albert, s'y objecte pour des raisons aussi inconnues qu'incompréhensibles. Après une longue discussion que je qualifierais d'inutile parce qu'il y avait sans cesse répétition d'opinions, un des membres est arrivé avec cette motion: Que le Conseil Paroissial s'engage à étudier tout le sujet et prenne une position concrète à savoir, où et quand nous aurons notre messe dominicale française et que le Conseil apporte le résultat au Cercle Francophone dans deux mois. Quant à nous nous procéderons par la suite.

Mme Denise Hébert, secondée par Mme Lefebvre a proposé qu'une personne représentante du C. Francophone fasse partie du "Planning Committee" sur le sujet traité plus haut. Cette personne sera nommée à la prochaine assemblée.

Le déjeuner des membres aura lieu, dimanche le 2 avril prochain à la salle Ridgewood, au St-Albert Inn, à 10h 1/2 a.m. Nos soixante membres devraient tous être présents. Comme la salle en question peut contenir 100 personnes, 40 autres personnes sont donc bienvenues. Il s'agira d'un Smorg au coût de 4.25. Mme Lefebvre est en charge de ce projet. Pour ceux que la chose intéresse, veuillez signaler: 459-7030.

Ce déjeuner sera en l'honneur de nos premiers missionnaires et de nos pionniers.

Mme Louise Zuk, devient agent de liaison entre les autorités concernées et le Cercle Francophone, pour ce qui a trait aux Terrains de Jeux, dont le thème sera "Amitiés en culture".

Il est également question d'organiser un comité historique au sein de notre Cercle.

NÉCROLOGIE

Mme MARIE PHILOMENE MORISSETTE

Le 22 février 1978, Mme Marie Philomène Morissette, résidente au Foyer Youville, autrefois de Morinville, décédait à l'âge de 83 ans.

Mme Morissette laisse pour la pleurer, quatre garçons et cinq filles: Donat et Ernest, Fruitville, C.B.; M. l'Abbé Lucien de Westlock; Roger de Calgary; Mme Normand (Hurl), Edmonton; Carl (Denise) Starnes, Annandale, Virginia; Mme Tom (Noella) Connick, Calgary; Mme Jack (Cécile) McRae, Morinville; Mlle Rachel, St-Albert. Trente-deux petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Deux frères et trois soeurs: Paul Comeau, Falher; Alphonse, Edmonton; Mme Elise Constantin, Mission City, C.B.; Mme Albertine Bélanger, McLennan et Mme Célina Aubin, Falher.

Les funérailles eurent lieu à l'église St-Jean-Baptiste de Morinville le 25 suivant. Son garçon, l'abbé Lucien, officiait. La dépouille mortelle a ensuite été déposée au cimetière paroissial .

Ad Hoc Citizens' Committee

Une trentaine de personnes se sont jointes au Ad Hoc Committee, mardi le 21 février dernier, à l'école Sir Alexander MacKenzie, afin d'apporter leur quote-part pour parachever une enquête commencée en octobre dernier, par ce comité.

Le comité formé de M. Les Graff, président, et ses aides Mmes Sandra Vaheldik, Louis Folkins, Shirley Martin et Louise Zuk, a déjà fait une compilation de la dite enquête menée auprès des différentes associations de St-Albert.

Quant aux autres personnes, elles étaient tenues chacune dans leur district à aller de porte-en-porte pour cette fois découvrir auprès des individus leurs besoins d'une part et leurs suggestions de l'autre, afin de créer et améliorer celles qui existent déjà les facilités sociales et culturelles dans notre ville. Quatre membres du Cercle Francophone, ont apporté leur aide à ce projet, ce sont: Mme Lucienne Brisson, Jeanne Douziech, Florence Lefebvre et Louise Zuk.

Dr. Len Nobert, candidat à la nomination Libérale pour le comté de Pembina

publiciée payée

Le Dr. Len Nobert, trente-cinq ans, résident à Saint-Albert et dentiste, a annoncé sa candidature à la nomination libérale pour le comté de Pembina. Les élections pour le candidat libéral du comté auront lieu le 4 avril prochain à 19h00 à la salle récréation de Morinville. Des cartes de membres du Parti Libéral fédéral seront en vente au prix de $3.00 (25 à 65 ans) et de $1.50 (16 à 25 ans, et plus de 65 ans) à l'entrée.

Le Dr Nobert est né dans le district de Morinville où il possède encore une ferme. Il a poursuivi ses études élémentaires et secondaires à l'école Saint-Charles à Mearns et à l'école Camilla à Rivière Qui Barre.

Len est bilingue, membre du Cercle Francophone de St-Albert et membre de l'ACFA régionale d'Edmonton. Il a travaillé sur des champs de puits de pétrole avant de compléter ses études à l'U.A. en chirurgie dentaire. La même année de sa graduation, le Dr Nobert ouvrait ses bureaux à St-Albert.

Le Dr Nobert a décidé de se présenter parce qu'il croit "qu'il a une contribution à apporter à sa région". "Mon expérience dans les domaines de l'agriculture, des affaires et de la santé fait que je suis conscient des problèmes des gens de ce comté et du Canada".

Dr Len Nobert est membres des associations suivantes:

- Membre de l'Association du Personnel du Département de Chirurgie de l'Hôpital Sturgeon General.
- Membre de l'Association Dentaire du Canada.
- Membre de l'Association Dentaire de l'Alberta.
- Membre de la Société Dentaire du district d'Edmonton.
- Représentant exécutif de la Santé Dentaire de l'Unité de Santé de l'Hôpital Sturgeon depuis 1970; il est bien connu pour ses exposés audio-visuels sur la santé dentaire par les étudiants.
- Membre de l'Association de la Santé Publique du Canada.
- Membre de l'Association de la Santé Publique de l'Alberta.
- Président de Hillride Investments Ltd.
- Directeur de St-Albert Meals-on-Wheels.
- Membre de l'Union des Fermiers de l'Alberta.

Jack Horner, Ministre de l'Industrie et du Commerce, discute des problèmes des fermiers de l'Ouest avec le Dr. Len Nobert de St-Albert, lors de la récente convention du Parti Libéral à Ottawa.

ST-ALBERT

DES PROGRAMMES BILINGUES DU JARDIN D'ENFANTS A LA 3e ANNEE

Q. M. Doucet, pourriez-vous exposer à nos lecteurs le texte de la proposition adoptée par la Commission scolaire de Saint-Albert établissant des programmes bilingues jusqu'au niveau de la 3ème année.

R. La proposition acceptée se lit comme suit: "La Commission scolaire de Saint-Albert accepte la notion suivante que le Canada est un pays bilingue et que les étudiants devraient avoir l'opportunité de devenir fonctionnels dans les deux langues officielles du Canada. Pour arriver à ce but, la Commission mettra à la disposition des élèves des programmes bilingues allant de la maternelle à la troisième année. S'il y a une demande par des parents en nombre suffisant".

Le Jardin d'enfants est déjà sur pied et continuera probablement avec les mêmes engagements en septembre 78 prochain. Il y aura aussi une première année qui sera disponible à ce moment.

Q. Le Comité de Parents qui a fait les pressions et démarches nécessaires est-il majoritairement francophone...

R. Le Comité de Parents est essentiellement francophone, avec deux parents anglophones. Une liste de 39 parents avaient assuré le Comité qu'ils inscriraient leurs enfants au niveau de la première année bilingue si la Commission scolaire de Saint-Albert mettait sur pied un tel programme. Depuis, plusieurs autres parents ont manifesté le désir d'inscrire leurs enfants. Avec la publicité qu'on fera, le nombre de parents intéressés s'accroîtra.

Q. Qu'adviendra-t-il des élèves déjà inscrits à d'autres écoles au niveau de la 1ère, de la 2ème ou de la 3ème année?

R. L'arrangement avec l'Ecole Séparée d'Edmonton va continuer pour tous les élèves qui sont dans le programme maintenant. En d'autres mots, ceux qui ont commencé le grade 1 cette année à Grandin vont poursuivre à Grandin qui offre un programme jusqu'au grade 6. Ensuite, viendra le transfert à Picard. Les objectifs du programme adopté par la Commission scolaire de Saint-Albert suivent les grandes lignes du programme des écoles séparées. Le programme a été accepté par le Surintendant du District et approuvé par le Comité de Parents. Le programme a donc pour but de développer la personnalité de l'étudiant, sa compétence orale et écrite dans les deux langues officielles, et ce dans tous les domaines, social, culturel, etc... Le programme donne ainsi l'opportunité à l'étudiant de poursuivre son éducation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Q. La Commission scolaire de Saint-Albert s'est donnée la peine de considérer le caractère bilingue du Canada pour donner suite aux recommandations du Comité de Parents. Un groupe de parents ukrainiens, par exemple, pourrait soumettre les mêmes recommandations à la Commission scolaire, et probablement obtenir gain de cause. Pourquoi donc cette référence au caractère bilingue du pays?

R. Si la demande est faite par un nombre suffisant de parents, elle est vraisemblablement acceptée... Je dirais que dans la situation actuelle, un Comité de Parents ukrainiens, qui demanderaient une école ukrainienne verraient sa demande acceptée. C'est dans l'optique de M. Koziak qui dit que si la demande est suffisante, on peut appliquer. Je suis un peu d'accord avec cela.

Q. Combien d'élèves seront inscrits au Jardin d'Enfants et à la première année en septembre 1978, selon votre estimation?

R. On aura probablement 50 étudiants au niveau de la première année, soit 2 classes de première année. On aura 2 demi-classes de Jardin d'Enfants en septembre prochain. On aura donc en tout une centaine d'élèves inscrits

Q. Est-ce qu'un élève doit passer par le Jardin d'Enfants francophone pour avoir accès à la première année bilingue.

R. Légalement on ne peut refuser une inscription au niveau du grade 1, même si l'élève n'a pas passer par le Jardin d'Enfants. Dans les années futures, j'entrevois cependant des restrictions qui seront appliquées à de tels cas. Cette année on sera moins difficile.

Q. Quel sera le pourcentage de l'enseignement en français dans les classes de la 1ère année?

R. 80 pour cent des cours seront enseignés en français. La maternelle cette année était à 100 pour cent française.

Q. Est-ce que des enseignants francophones, bilingues, sont déjà disponibles?

R. Il faut en chercher. La publicité en ce sens n'a pas encore été faite.

Suite à la page 30.



FRANCOPHONIE JEUNESSE ...présente

JIM CORCORAN et BERTRAND GOSSELIN en tournée

L'année dernière, FJA a présenté Robert Paquette, chansonnier d'Ontario, au public francophone de l'Alberta. Cette année FJA présente Jim Corcoran et Bertrand Gosselin. Ils font une tournée de la province, durant laquelle ils visiteront une dizaine d'écoles en plus de présenter six spectacles.

Jim Corcoran est fils de parents irlandais, sa langue maternelle est l'anglais. Né au Québec, dans la ville de Sherbrooke, il a vécu aux Etats-Unis entre l'âge de 13 et 19 ans, pour se rendre ensuite dans les Maritimes où il enseigna dans les "petites écoles", comme il dit. Pour distraire les jeunes des Maritimes, il leur apprend des airs du folklore américain et celtique. Il écrivait déjà, à ce moment-là, des histoires et des poèmes. Par goût, il choisit de faire un second baccalauréat en français, après avoir touché la philosophie. Il a fallu que quelqu'un lui donne une guitare pour qu'il se mette à chanter. Au début, il interprète les chansons des autres: Peter, Pauland Mary, Donovan, Dylan et Cohen. Pendant un an, il chante seul à la guitare jusqu'à ce qu'il rencontre Bertrand.

Bertrand Gosselin est né lui aussi à Sherbrooke. Il avait déjà une guitare à sept ans. Il commence à dix ans des cours de guitare. Entre douze et quatorze ans, il pratique la guitare électrique, puis il devient bassiste pendant six ans dans un groupe de Sherbrooke appelé "Les Jeun'Airs", dont le gérant était Jacques Michel. Bertrand continue d'étudier la guitare classique et à se perfectionner en piano. Il se sent plus à l'aise dans les sons acoustiques. Il compose d'abord au piano et à la guitare, puis se consacre entièrement à la guitare et commence à donner des spectacles seul. Il interprète les chansons de Moustaki et de Cat Stevens. Petit à petit, il ajoute ses propres chansons. C'était il y a quatre ans, un an avant de rencontrer Jim

Depuis leur rencontre, les choses vont bien pour Jim et Bertrand. En plus d'avoir produit des disques dont le dernier est intitulé "La tête en Gigue", Jim et Bertrand nous visitent après avoir fait des tournées en Louisiane et en France.

Vérifiez dans le prochain Franco pour la date et l'heure des spectacles de Jim et Bertrand dans votre région.



ST-PAUL

Stella Tremblay

Candidates -- Reine de la Cabane a Sucre

La Cabane à Sucre de Saint-Paul aura lieu le 19 mars au Centre Récréatif.

Venez vous rencontrer et vous amuser en prenant part aux jeux et concours divers.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les trois jolies candidates pour la Reine de la Cabane à Sucre. Chacune d'elles sera heureuse de vous accueillir à son kiosque où elle vous présentera divers articles que vous pouvez acheter, et de bonnes choses à manger.

Lucette Labrie



Lucette Labrie, 21 ans, vient d'une famille de sept enfants. Elle a fini son éducation à St-Paul et elle a fini son cours de coiffeuse à Edmonton. Maintenant, elle est employée à Saint-Paul au Klip Joint. Lucette est bien active dans les Blés d'Or et les Musicos. Elle est fière d'être Canadienne-française.

Pauline Joly

Pauline Joly. Agée de dix-neuf ans, je suis membre de la chorale "Les Musicos" et du Cercle Dramatique. Je suis employée à la Caisse Populaire de St-Paul.



Mon nom, Joanne Guilbault. Je viens de Mallaig. Comme une des candidates pour la Cabane à Sucre, je suis fière de représenter les paroisses Mallaig, St-Vincent, Ste-Lina et Thérien. J'aime beaucoup les sports surtout le curling, et comme tous les jeunes, la musique m'intéresse beaucoup. J'ai 19 ans et j'espère que mon futur sera rempli de succès.



Joanne Guilbault

◇◇ Ici et là avec les Blés d'Or

Fernande Bergeron et Jean Bouchard



Fernande Bergeron et Jean Bouchard des Blés d'Or ont été choisis pour faire partie de l'ensemble folklorique de l'Alberta aux Jeux du Commonwealth en août prochain. Les juges avaient comme critères de sélection les deux points suivants: l'habileté du participant à exécuter certaines danses de son ensemble folklorique et l'aptitude du participant à accomplir d'autres tâches qui entrent en jeu dans les différents aspects de cet "Ensemble Folklorique" provincial. Donc bravo à Fernande et Jean et bonne chance lors des Jeux du Commonwealth.

Le dimanche 26 février, dans le cadre du concert de "l'Alliance Chorale de l'Alberta", les Blés d'Or furent invités à faire partie du programme. Devant plus de 700 personnes, à l'Auditorium du Jubilé, les Blés d'Or ont présenté sept danses qui furent beaucoup appréciées.

L'honorable Premier Ministre du Canada, Pierre Elliot Trudeau, était de passage à Edmonton le 9 mars dernier lors d'une tournée des provinces des prairies en vue des élections prochaines. Devant une salle comble de quelques 2700 partisans libéraux, à l'Auditorium du Jubilé, plusieurs troupes folkloriques de l'Alberta furent invitées à présenter différentes danses selon leur ethnie. Les Blés d'Or étaient un de ces groupes et ce fut un honneur pour Lise Holeton et ses danseurs de danser pour le premier ministre du Canada.

Lise Holeton, directrice des Blés d'Or, participera les 17, 18 et 19 mars prochains, à la réunion annuelle du "Conseil Canadien des Arts Populaires". Mme Holeton sera la représentante de l'Alberta sur le comité des programmes.

Jean Bouchard, membre des Blés d'Or depuis 3 ans quittait le groupe tout dernièrement. Jean débutait son entrainement avec la Gendarmerie Royale du Canada le 7 mars dernier à Régina, pour une période de six mois. Bonne chance Jean, ton habileté comme danseur et ton sens de l'humour ne s'oublient pas de si tôt chez les Blés d'Or.

Le 8 avril prochain, le groupe de danseurs chiliens d'Edmonton, présentera un spectacle au Cèntre Culturel de St-Paul au cours de l'après-midi. Un souper organisé par l'ACFA régionale suivra pour les chiliens et les Blés d'Or.

A. Poirier St-Paul

60ième anniversaire de vie conjugale

Le 25 février dernier, M. et Mme Marie-Louis Bérubé célébraient leur soixantième anniversaire de vie conjugale. La fête eut lieu le dimanche 26 février en présence de nombreux parents et amis.

M. Marie-Louis Bérubé naquit le 1er octobre 1896 à Plessisville, Province de Québec. Il s'en vint dans l'Ouest avec sa famille en 1913 pour s'installer à trois milles à l'ouest du village.

Mme Marie-Anne Bérubé (née Magnan) naquit le 3 février 1900 également à Plessisville. Elle vint à Beaumont en 1910 où sa famille acheta une terre au sud-est du village.

Le mariage de M. et Mme M. Louis Bérubé eut lieu à Beaumont le 25 février 1918. M. l'abbc J.E. Ouellet célébrait la messe de mariage.

Peu de temps après, les jeunes époux déménagèrent sur leur homestead à Normandeau. Mais bientôt M. Bérubé, recruté pour le service militaire avec les 50ième "Fusiliers de Calgary" dut s'expatrier en Angleterre pour 14 mois. Mme Bérubé durant ce temps revint chez ses parents.

De retour d'Europe, M. Bérubé et son épouse retournèrent sur leur terre à Normandeau pour y demeurer pendant six ans. Mais le grand air de Beaumont les rappela et ils s'installèrent sur une ferme au sud-est du village de Beaumont. En 1953, ils quittèrent la ferme pour demeurer avec M. Napoléon Bérubé, père de M-Louis, au village, où ils demeurent encore.

Dans l'après-midi du 26 février, de 3h00 à 4h00, il y eut une courte réception au foyer des jubilaires où de nombreux parents et amis vinrent les féliciter et présenter leurs meilleurs voeux.

M. le Curé René M. Jacob célébra une très belle messe pour les jubilaires à 7h00 dimanche soir, le 26 février, à leur résidence, au milieu d'une nombreuse parenté, dont les enfants et les petits-enfants de M. et Mme Bérubé, et les frères et soeurs des jubilaires. A cette occasion, M. le Curé exprima les souhaits de tous à l'heureux couple et reçut le renouvellement de leur engagement nuptial.

Après la célébration religieuse, une adresse fut lue au nom des enfants des jubilaires. A cette occasion, plusieurs messages furent reçus: parmi lesquels l'on remarque: La Reine; le Premier Ministre du Canada, M. Trudeau; le Chef de l'Opposition, M. Clarke; le Lieutenant-gouverneur de l'Alberta, l'Hon. Ralph Steinhauer; le Premier Ministre Albertain, M. Peter Lougheed; le Député de Wetaskiwin-Leduc, M. Stan Schellenberger; le Maire de Beaumont, M. Ken Nichol.

La Bénédiction du Pape n'est pas arrivée en temps, mais Mgr. J. Neil McNeil leur envoya une très belle lettre de félicitations. Notons aussi le Message de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, le Conseil régional et provincial.

Enfin, signalons le témoignage du Chevalier Suprême des Chevaliers de Colomb, M. Virgil Dechant, dont M. Marie-Louis Bérubé est membre honoraire de l'organisation.

Les petits-enfants de M. et Mme Bérubé ont eu la charmante idée de chanter un joli chant qu'ils avaient chanté à l'occasion des noces d'or de leurs grands-parents. Le voici:

En ce grand jour de fête
Nous voulons célébrer
L'Heureux anniversaire
De vos 60 années.

Refrain:
Réunis ensemble, qu'il fait bon, fait bon, fait bon
Réunis ensemble, qu'il fait bon fêter

A Dieu le tout premier
Disons notre merci
Pour cette belle famille
Qu'il a toujours bénie

Chantons nos jubilaires
Célébrons tour à tour
Leur belle vie conjugale
Les joies de leur amour

Que ces réjouissances
Vous soient un doux souvenir
Voyant votre passé
Croyez en l'avenir

Ce soir votre parenté
Et vos nombreux enfants
Vous souhaitent de fêter
Encore plusieurs années...

M. et Mme Bérubé et leurs enfants désirent remercier très sincèrement tous ceux qui ont aidé à rendre cette fête si magnifique. □



M. et Mme Marie-Louis Bérubé à leur 60ième anniversaire de mariage.



Le mariage de M. et Mme Marie-Louis Bérubé eut lieu le 25 février 1918.

RIVIERE-LA-PAIX

Donnelly

L'Equipe de Génies en Herbe de l'école G.P. Vanier



Les étudiants de Georges P. Vanier de Donnelly sont à l'honneur. Leur équipe de Génies en Herbe a gagné trois parties sur quatre lors de la compétition à Edmonton le 4 et 5 février derniers, perdant seulement le jeu de la finale. L'équipe a vaincu les équipes de St-Paul, Bonnyville et Falher. L'équipe perdait en finale contre celle de l'école J.H. Picard d'Edmonton. Ce fut une expérience unique et une qui nous rappellera de beaux souvenirs. Les membres de l'équipe étaient: Carmen Sylvain, Lise Anctil, Jacqueline Boulet et Janet Brochu. L'équipe voudrait profiter de cette occasion pour remercier Sr. Catherine Côté et Sr. Marguerite Limoges pour leur patience et leurs encouragements.

Aux jeunes de l'école qui relèveront le défi l'an prochain, nous souhaitons "Bonne Chance" et "Bon Succès".

L'équipe des "Génies en Herbe" de G.P. Vanier □

DECES DE ADA THERRIEN DE FALHER



Ada Therrien, mère bien-aimée et grand-maman spéciale à beaucoup, est décédée à l'hôpital Sacré-Coeur à McLennan à l'âge de 87 ans. Pionnière et habitante en la région de Falher pour plusieurs années, elle est née à Connecticut, Etats-Unis, en 1890, le 11 novembre, de Virginie et Daniel Couillard. En 1910, elle épousa Emile Therrien à Valleyfield, Québec. Ils déménagèrent à leur nouveau "homestead", à Falher en 1919. Leur famille compte 4 filles et 2 garçons. Ada perdit son époux en juillet 1958. Elle demeura dans sa maison jusqu'à ce qu'une courte maladie l'emporte à l'hôpital où elle décéda le 13 février. Elle laisse sa fille Lorette Marsolais de Falher et deux garçons Mireil et Réginald de Falher également, 31 petits-enfants, 50 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants.

Les prières eurent lieu le 14 février à 8h00 p.m. à l'église Ste-Anne de Falher. Le service funéraire fut chanté à Falher le 15 février par Père Clément Desrochers. Les porteurs étaient cinq petits-garçons: Richard Therrien, Normand Therrien, Denis Therrien, Bernard Duval, Marcel Viens et son neveu Glorifie Couillard, le porteur de croix fut un autre petit-garçon, Clément Therrien. Elle fut enterrée dans le cimetière de Falher.

La famille Réginald Therrien et Lorette désirent remercier très sincèrement le Père Desrochers, la chorale, les dames qui ont servi le goûter après les prières, tous ceux et celles qui sont venus, M. Réal Bordeleau (Redwater), Mme Solange Bachand (Edmonton), M. et Mme Bernard Duval (Grande-Prairie) et aussi la parenté de Falher, Girouxville et Donnelly qui sont venus aider à l'épreuve. Merci, aussi à ceux de l'hôpital de McLennan pour tous les bons soins qu'ils lui ont apportés.

M. Réginald Therrien

Quand je pense tout seul...

Rencontre avec la pauvreté

Après le souper que je pris chez mon ami Guadalupe, dans un petit village indien du Mexique, il était normal que nous fassions des plans pour le lendemain. Il fut convenu que le beau-frère de Guadalupe, qui s'appelait Nicolas, nous conduirait à Ojachichi avec son ambulance militaire de la 2e Grande Guerre. Nous ferions le voyage de 20 milles en partant à 9h00 a.m.

Vers 10h00, Guadalupe fit son apparition, un peu découragé. Il n'y avait plus d'essence dans l'ambulance, et la pompe la plus près se trouvait à une heure de route. Ses efforts pour en trouver au village furent vain. Heureusement nous avons pu emprunter la Jeep VW des Jésuites, et très vite, Nicolas était au volant et nous filions sur une "route" absolument impossible. Le trajet de 20 milles au poste où Guadalupe faisait la classe prit plus d'une heure et demie.

Arrivés à Ojachichi, tout ce qu'on pouvait voir c'était un ancien magasin habité par une famille, l'église et l'école. Ce que je vis dans l'école provoqua un choc chez moi: environ 25 enfants de 6 à 12 ans environ, ayant l'air triste et malade, nu-pieds pour la plupart, vêtus pauvrement, grelottant derrière des pupitres dans une école froide où il ne devait pas faire plus de 10 degrés C. L'enseignante était une jeune fille de 16 ans qui était normalement l'assistante de Guadalupe qui n'avait lui-même que six années d'école.

On me salua poliment et on me chanta 4 ou 5 chansons courageusement. Après quoi, les enfants allèrent jouer un jeu indien qui consistait à une course très longue en frappant de leurs pieds deux petites balles de bois. A leur retour, plusieurs toussèrent longuement. Plus tard, on leur servit le dîner qui consistait en un bol de soupe de maïs accompagné de tortillas qu'ils dévorèrent avidement.

Ce spectacle qui m'émut beaucoup fut suivi d'une autre expérience guère plus encourageante. Guadalupe m'invita à aller avec lui visiter des amis, la famille du "gobernador", ou chef de la communauté. Après une petite marche, qui nous obligea à traverser une petite rivière en sautant d'une pierre à l'autre, nous nous trouvâmes devant la résidence la plus incroyable que j'aie jamais vue: la famille du maire restait dans une caverne. Leur demeure était exposée à 180 degrés aux éléments, à la pluie, à la neige et surtout au froid.

Le chef de famille était absent, mais la maman qui nourrissait un bébé était accompagnée d'une fille de 15 ans et d'un fils de 18 ans. La petite maîtresse d'école vivait aussi avec sa famille dans ce logis. Ce qui m'étonna c'est qu'ils semblaient en très bonne santé, heureux et sans aucune gêne.

Plus tard, de retour à Sisoguichi, je rencontrai une fillette de 12 ans environ et son plus jeune frère à la porte de la résidence des Jésuites. Ils étaient de Tewerichi à 12 heures de marche et ils avaient faim. On leur donna à manger. Dans la soirée, je me rendis chez Guadalupe et je vis les deux enfants assis derrière une maison tout près. Deux heures plus tard, en revenant chez les Jésuites où j'avais ma chambre, je m'aperçus dans le clair de lune que les deux enfants suivaient de près. J'en fis la remarque à l'ami qui m'accompagnait et qui me dit de ne pas m'en faire, qu'ils se tireraient d'affaire.

Mais une fois au lit, je trouvai le sommeil difficile: l'image de ma petite soeur et de mon petit frère seuls dans la nuit froide et sans logis me hanta longuement.

(à suivre)

Jacques Johnson, o.m.i.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Ici... L'Ecole Routhier

Raymonde Aubin

Chez nous on a voulu que la Semaine de l'Education soit en même temps une Semaine Culturelle. Les activités sont nombreuses et variées, il y en a pour tous les goûts.

Lundi, le 6 mars, un dîner est offert au sous-sol de l'église aux parents des élèves de la maternelle à la 6ème année. La mangeaille consiste surtout de mets typiquement canadiens-français, tels tourtières du Lac St-Jean, sucre à la crème, salade aux crevettes, etc. Bien entendu, les mamans de ces petits ont mis la main à la pâte... Bon nombre de parents sont venus partager ce repas avec leurs enfants. On en a eu des échos... "C'était délicieux, bien plaisant". Merci mamans dévouées.

Pour faire suite au succulent repas, on se rend au gymnase de l'école pour un concert préparé par ces mêmes élèves. Mlle Angèle Aubin, professeur à la 5ème année agit comme maître des cérémonies.

Voici le programme présenté:

1) Démonstration de culture physique (élèves 4-5-6)
2) Maternelle: chansons: "J'aime papa, j'aime maman", "Le joueur de flûte de Hamelin"
3) 1e: mime et chanson "Malbrough s'en va-t-en guerre"
4) 1e: saynète: "Céline et Blanchette au parc" et ronde: "Sur le pont d'Avignon"
5) 2e: danse: "Le P'tit Train"
6) 2-3eB: Poème mimé "La Vache"
7) 3eA: Poème intitulé "L'oiseau"
8) 4eA: Pièce: "Le Loup-Garou" et chanson "Envoyons d'l'Avant nos gens"
9) 5eA: Danse carrée
10) 6eA: "Une poésie"
11) 6eB: Chanson: "L'épluchette"

Divers projets exécutés par les élèves sont exposés autour du gymnase. Les parents et les élèves peuvent admirer les travaux de macramé, string-art, pancartes, photos de la tire sur la neige.

Les parents, les élèves et les professeurs ont passé une après-midi très agréable. Ils ont eu l'occasion de s'apprécier les uns, les autres, en réalisant que la coopération apporte un sens de satisfaction, de meilleure entente.





Au niveau intermédiaire, il y a autre chose: un concours d'orthographe. L'élimination avait été faite dans les classes de la 7e, 8e, 9e année , la semaine précédente. Deux élèves de chaque classe se sont mérités l'honneur de représenter leur classe, le matin, de 10h30 à 12h00. Tout est prêt pour la grande confrontation de l'école. Six classes, donc douze participants. Les élèves écrivent les mots dictés par le professeur, sur le projecteur, afin que l'audience puisse suivre ce qui se passe. Finalement, après bien des battements de coeur, les champions de chaque niveau sont connus: 7e année: Rachelle Bergeron, 8e année: Carmen Dupuis, 9e année: Mitchel Florence.

Lundi, le premier jour de la semaine de l'Education, ces gagnants se rendent à l'école G.P. Vanier de Donnelly où les gagnants des autres écoles de la région se rencontrent pour la compétition finale. Le "challenge" est plus intense avec tous ces génies venus des alentours. Le gagnant de la 7e année est un élève de l'école McLennan, ceux de la 8e et 9e sont des élèves de Girouxville. Félicitations à ces experts du mot écrit! Ces trois élèves reçoivent une plaque pour leur école tandis que chaque participant reçoit un petit souvenir, une figurine d'un crapaud en céramique.

On prévoit de continuer ce projet chaque deux mois dans les écoles de la région. L'année prochaine, il y aura six concours pour aboutir à un "Champion de l'Année".

Merci aux trois juges ainsi qu'à ceux qui ont eu l'heureuse initiative de commencer ces concours d'orthographe: M. Eugène Plihal, Mme Blain et M. Wayne Youngsworth.

Quant aux élèves du secondaire, il y a rencontre des professeurs avec les parents le 6 mars à 8h00 pour discuter des problèmes qu'on a pu avoir au cours de l'année.

Pendant les trois premiers jours de la semaine, les parents sont bienvenus à visiter les salles de classe à n'importe quel temps de la journée.

Le matin du 8 mars, il y a aussi un avant-midi sportif. Les élèves peuvent choisir entre six différentes activités: le badminton, le broomball, le chess, le backgammon, le curling, et l'échec.

Dans l'après-midi, on présente le film: "Le Manitoba ne répond plus". Les parents sont invités. Il y aura discussion du film en groupes mêlés des élèves de 10e, 11e et 12e années et des parents. On discutera aussi des sujets apportés le soir de la réunion du 6 mars.

Voilà trois jours bien remplis... trois jours qui laisseront d'heureuses marques chez les élèves, les parents, les professeurs. □

Mouvement des Femmes Chrétiennes

L'exécutif diocésain du Mouvement des Femmes Chrétiennes a profité de la présence de Mme Thérèse Mandeville, présidente nationale du M.F.C., pour visiter les différentes sections dans le diocèse de St-Paul. Des réunions ont été organisées successivement: à Morinville, pour la région de Morinville, Legal, Picardville et Vimy; à Plamondon; à Bonnyville, incluant Fort Kent et Lacorey; et à St-Vincent, comprenant les paroisses de St-Paul, Lafond, Mallaig, Thérien et St-Lina.

Un diaporama intitulé: "Femme que me veux-tu?" fut présenté à chaque endroit suivi d'un atelier. Chaque réunion a suscité un vif intérêt parmi les membres et a soulevé plusieurs questions. Cela permit à l'exécutif et à la présidente nationale de rencontrer la plupart des membres du mouvement. Ces rencontres ont aussi donné à toutes les femmes présentes d'exprimer leur engagement comme femme et comme chrétienne.



LE 15 AVRIL — A LA FACULTE ST-JEAN

Mlle Cabane à Sucre

DE 20h30 A 01h00 AM, VOUS POURREZ DANSER EN COMPAGNIE DE L'ORCHESTRE LE RENDEZ-VOUS

22h00: PRESENTATION DES CANDIDATES
23h00: BUFFET

PRIX D'ENTREE: $6.00 PAR PERSONNE.

Les billets seront en vente bientôt à tous les Carrefour.
Soyez les premiers à vous en procurer car le nombre de billets est limité à 250.

Faculté Saint-Jean: SALUT LES CURIEUX!

La semaine de lecture est terminée; les cours ont recommencé. Nous songeons déjà au 11 avril, la dernière journée de cours. Ah! ...

Plusieurs d'entre nous ont la fièvre du printemps. Alors nous éprouvons quelques difficultés à nous consacrer aux études. Mais, nous n'avons qu'à penser aux activités qui se dérouleront, ici, à la Faculté, pendant les prochaines semaines.

Il vous faut absolument retenir la date du 18 mars, lorsqu'il y aura un banquet et un concert à l'occasion du 15e anniversaire de la chorale du Collège St-Jean. Chaque choriste a des billets à vendre, consultez un de ceux-ci bientôt! Vous jouirez certainement de cette soirée musicale.

Vous êtes invités à participer à la Fête des Finissants le 31 mars, une soirée qui comprendra un banquet format buffet à 18h, suivi d'une danse à 21h mettant en vedette l'orchestre Rendez-vous. Les billets pour le banquet-danse sont de $8.50 chacun. Pour la danse les billets sont de $2.00 si achetés à l'avance et de $2.50 à la porte. Aucun billet de banquet ne sera vendu à la porte et la date limite pour acheter les billets est le 21 mars! Nous avons 24 finissants parmi nous cette année, dont 11 en pédagogie, 8 en arts et 1 en sciences. A l'automne, 4 autres finissants auront leurs diplômes.

L'équipe de hockey masculine de la Faculté Saint-Jean n'a malheureusement pas obtenu sa revanche contre l'équipe Laponte de Beaumont comme on l'avait espéré lors du match du 5 mars. Néanmoins, nos chers joueurs ont fourni un véritable effort et il y a eu de l'amélioration: ils ont compté des buts! La marque finale: 6 à 4. C'est mieux que 14 à 2...

J'aurai d'autres petites nouvelles intéressantes pour vous la semaine prochaine. Nous vous attendons les bras ouverts les 18 et 31 mars. Rappelez-vous qu'il vaut mieux se réunir et ainsi se réjouir que de s'éloigner et d'être tristes...

A la prochaine

Lorraine Champagne

Morinville - Legal

Les débuts d'une chorale

Les cadettes de l'Alliance Chorale Alberta, les FEUILLES D'ERABLES de Morinville, 4ème, 5ème et 6ème années, se préparaient avec joie et enthousiasme pour participer à la présentation du 15ème anniversaire de "Chorales Alberta", le 26 février, à l'auditorium Jubilé d'Edmonton.

Mais... pouvions-nous espérer étrenner nos jolis costumes verts et blancs pour cette occasion merveilleuse? Un comité de mamans dévouées fut donc organisé, et le lendemain, Mme Agnès Bokenfohr, l'âme du mouvement se rendit à Edmonton afin de se procurer le matériel nécessaire pour les costumes des 42 filles de notre chorale. Avec l'aide de Mme Isabelle Vansevendant et de plusieurs autres mamans, on réussit en une semaine, à habiller toutes nos jolies demoiselles. Les garçons portaient un gilet blanc avec pantalon vert foncé, ajoutant ainsi un ombrage bien agencé au vert "érable" de nos filles.

Ils étaient gentils les jeunes de chez-nous, quand ils interprétèrent avec brio les trois chants: "La Feuille d'Erable", "J'ai cette Joie", et "J'entends le moulin".

Parents et choristes sont revenus émerveillés de la richesse et de la beauté des chorales Albertaines. Les petites "Feuilles d'Erables" sont très honorées d'être alliées à ce joyeux refrain de CHORALES ALBERTA.

Sr Annette Mageau
Directrice
"Feuilles d'Erables"

BONNYVILLE H. P. L.

La Semaine d'Education et l'ACFA

L'ACFA régionale de Bonnyville en collaboration avec son comité d'éducation, a organisé un programme d'activités pour marquer la Semaine d'Education.

Tout au long de la journée de jeudi, les élèves francophones des trois écoles se rendirent au Centre Culturel. Là ils purent observer et questionner des dames qui expliquaient volontiers leurs métiers artisanaux.

Pour certaines, les nécessités du passé sont devenues les passe-temps du présent. Aujourd'hui, c'est la poterie, le tissage, le rouet, le dessin et autres qui servent à occuper ces dames et à émerveiller les jeunes et les moins jeunes.

Les élèves retournèrent à l'école heureux de leur visite, le sourire aux lèvres et une galette à la main.

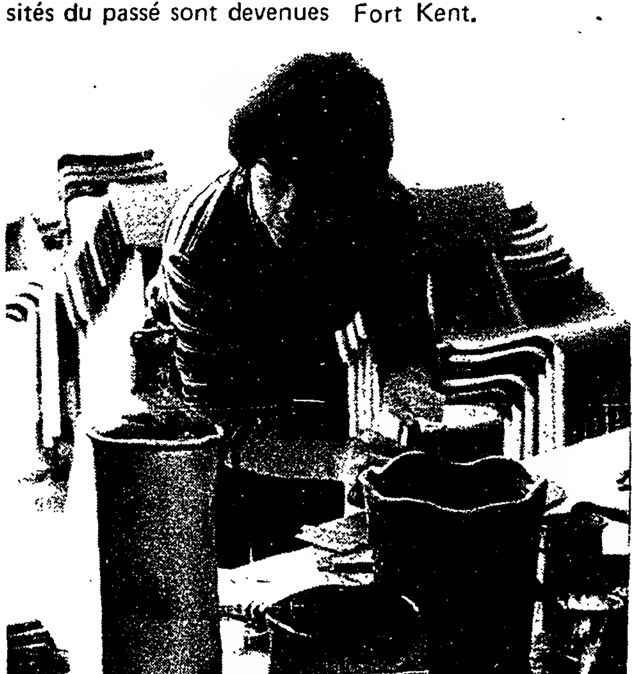
Le lendemain midi, c'était le tour des professeurs qui ont joui d'un bon dîner à la canadienne préparé par les femmes de la Paroisse de Fort Kent.



Mme Yvette Vincent au métier.



Mme Ted Rivard explique la courte pointe à Louis Généreux, élève de Huitième.



Mme Paula Vasseur, potière; montage à la main.



Mme Amédée Ouellet au rouet.



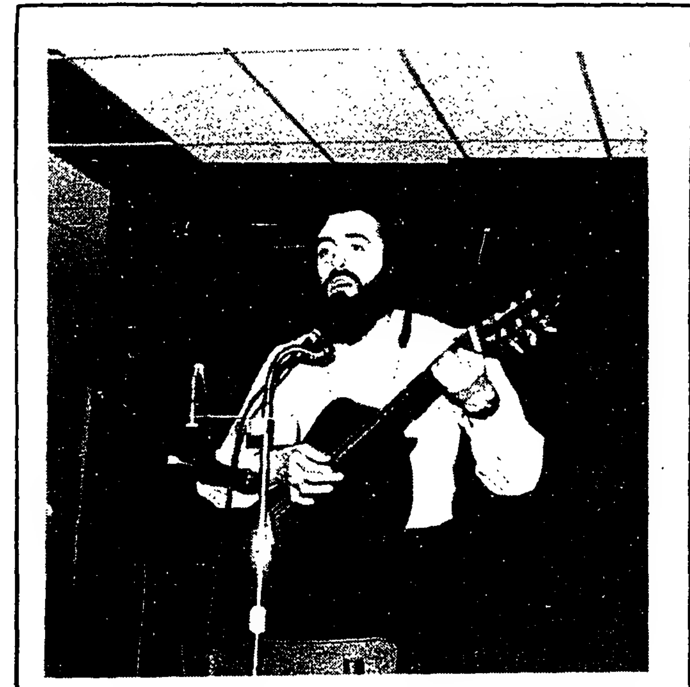
Mme Pierrette Ducharme et le tour de potier.

◇ *SOIRÉE DE PRÉSENTATION ORATOIRE* ◇

◆ Le mercredi 22 mars 1978 à 19h30

◆ à l'Ecole Notre Dame Junior High

◆ L'AEBA de Bonnyville.



Georges Godin, un auteur-compositeur et interprète de la chanson de Saskatoon, a su plaire à ceux qui se sont rendus au Centre Culturel, samedi le 4 mars. Le style cabaret de la soirée a permis à M. Godin de faire ressortir sa personnalité chaude et plaisante.

Soirée de Présentation Oratoire

Une soirée de présentation oratoire aura lieu le mercredi 22 mars à 19h30 à l'Ecole Notre-Dame Junior High.

Le Cercle Pie IX de l'AEBA de Bonnyville ravive en quelque sorte le concours oratoire d'autrefois. Les grands buts demeurent les mêmes mais les organisateurs proposent un nouveau format.

Les étudiants de français, langue première et langue seconde des quatre écoles bilingues, Notre Dame Elementaire et Junior High, l'Ecole Secondaire de Bonnyville et Fort Kent y participent.

Il est à remarquer que tout se fait en français; tous les élèves, français comme anglais seront évalués d'après le même barème, cependant il y aura deux catégories, langue première et langue seconde.

Tous les étudiants qui se mériteront la chance de présenter leur morceau de poésie recevront un certificat. Guy Goyette et Irène Henley-Lafrance seront les adjudicateurs de la soirée et Claudette Proulx la maîtresse des cérémonies.

Nous vous invitons donc à venir vous réchauffer l'oreille à la chaleur et au rythme poétique de nos futurs poètes et poétesses.

Jean-Claude Mahé
Président de l'AEBA

LIGUE NOR-LAKE

Voici les statistiques finales de la Ligue Nor-Lake pour l'hiver 1977-78. Ces statistiques furent compilées par Réal Joly.

Présentement les Pontiacs de Bonnyville se préparent pour rencontrer soit St-Paul ou Vermilion dans les finales de la ligue. Ils ont vaincu Cold Lake dans quatre parties de suite.

Dans leur série provinciale, les Pontiacs ont défait Elk Point et Mundare, et ils mènent 6 à 3 contre Hinton. La deuxième partie de cette série de deux joutes sera disputée à Hinton, dimanche le 19 mars.

Equipes:	PJ	G	P	N	PP	PL	PEM	T
Bonnyville	24	21	2	1	186	92	539	43
St-Paul	24	10	12	2	133	152	490	22
Vermilion	22	8	13	1	123	128	561	17
Cold Lake	22	4	16	2	102	178	460	10

Compteurs:	B	A	T	PEM
M. Sylvestre(Bonnyville)	32	39	71	89
P. Demoissac(St-Paul)	19	39	58	47
D. Fagnan (Bonnyville)	24	28	52	18
C. Ouellette (St-Paul)	32	18	50	28
M. Westman (Vermilion)	22	28	50	47
S. Dallaire (Bonnyville)	24	22	46	10
R. Yavis (Bonnyville)	14	29	43	4
J. Kirkpatrick (Cold Lake)	13	23	36	9
M. Sylvestre (Bonnyville)	16	19	35	18
B. Cooper (Cold Lake)	16	18	34	42

ST-ISIDORE

Huguette Grenier

Soirée dansante

Décoré dans le thème de la fête pascale, le Centre Culturel servira de rencontre le 25 mars prochain à 22 heures, pour une soirée dansante au son de la musique "disco".

En plus de la bonne musique et de charmantes compagnies, un succulent goûter sera servi.

Un prix de présence sera tiré au sort.

L'admission est de $6.00 du couple et $3.00 par personne. Les billets sont en vente à la Co-op de St-Isidore ou chez Mme Normande Bouchard à 624-8370.

Nouvelles sportives

Le 5 mars, l'équipe des dames de ballon-balai de St-Isidore jouait une partie contre l'équipe Sagatawa de Peace River. Madeleine Bergeron marquait le but victorieux au courant de cette partie qui se termina par le pointage de 1 à 0 en faveur de St-Isidore.

L'équipe des hommes de St-Isidore disputait aussi un match contre l'équipe Reefers de Peace River. Cette partie se termina pour le compte de 3 à 3. Les points furent marqués par MM. Roméo Lavoie, Jacques Gagnon et Richard Lavoie.

NÉCROLOGIE

FERNAND LAFOND

M. Fernand Lafond, frère de J.B. Lafond-Tremblay, mort le 26 janvier 1978, laisse en deuil sa bien-aimée Laurette et quatre enfants: Michel, Pierrette, Louise, Paul ainsi que ses frères Léo et Bernard.

Que l'éternité lui soit aussi aimable que sa Laurette et ses enfants!

MARIE-REINE

Le 3 février 1978, est née Eliane Juliette Desrosiers, enfant de Benoît et Doreen Desrosiers, baptisée le 19 février. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Desrosiers, grands-parents de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

Le Comité Culturel de Marie-Reine a délégué M. Ladislas Rodrigue qui se rendait à Gimli au Manitoba afin de participer au colloque culturel qui avait lieu du 25 janvier au 29 janvier inclusivement.

Il y a eu un cours de rembourage au Centre Culturel de Marie-Reine le 14-15-16-17 février qui fut donné sous la direction de M. Georges Lanctol. Les participants l'ont beaucoup apprécié.

Le 1er avril il va y avoir une danse au Centre Culturel de Marie-Reine à 20 heures.

Ladislas Rodrigue



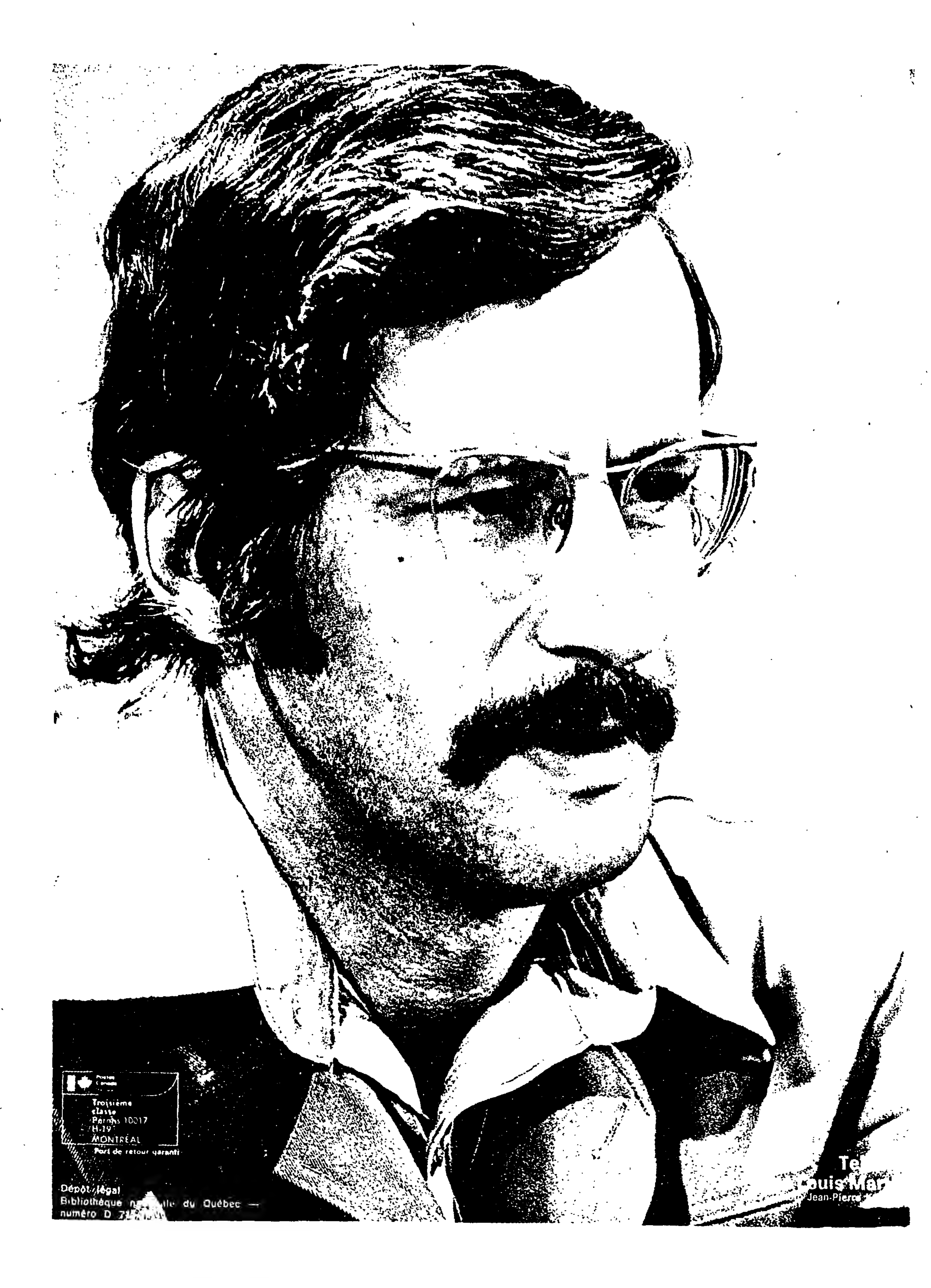
M. George Lanctol, l'instructeur du cours de rembourage; Mme Lanctol et Thérèse St-Laurent qui prenaient le cours.



Nouveau Centre Culturel de Marie-Reine



Une partie du groupe qui a suivi le cours de rembourage.



Postes Canada
Troisième classe
Permis 10017
H-19
MONTRÉAL
Port de retour garanti

Dépôt légal
Bibliothèque n[illegible] du Québec —
numéro D 7[illegible]

Ici Radio-Canada

Volume 12
numéro 12

Semaine du 18
au 24 mars 1978

Programme
de la télévision



Les Arrivants...
aux Beaux Dimanches
Photo Jean-Pierre

(article en page 5)

Retour de
L'Heure des quilles

nouveau Scénario:
de Goulet

Le Vendredi saint
à la télévision

Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde
le 19, 20 h 30

La vie d'un jeune militaire sous le régime français

Le prochain épisode de la série historique **les Arrivants... habitants d'un nouveau monde** s'intitule *1740*. Il a été écrit par Guy Fournier et sera présenté aux téléspectateurs des **Beaux Dimanches** le 19 mars à 20 h 30. En vedette dans le rôle du soldat Nicolas de Lugny: Michel Côté. Il est entouré de Donald Pilon (Cotenoir), Yvon Barrette (Pinot), J. Léo Gagnon (le père Boissard), Vincent Fournier (Pierre Gagnon), Louise Lambert (Catherine Gagnon), Paul Buissonneau (Nolan), Jean Gascon (l'intendant Hocquart) et Gilbert Sicotte (le secrétaire).

L'action commence au printemps de 1740 pour se poursuivre durant l'hiver de 1741 et se terminer au printemps de la même année. Quant aux décors, ils sont surtout faits des splendides paysages du Québec, sur les rives du Saint-Laurent, Place Royale à Québec ou alors dans les intérieurs des belles maisons de bois construites par les colons sous le régime français. L'intrigue? Une tranche de vie, celle du jeune militaire Nicolas de Lugny, parti de France où il a laissé père et mère, un frère ainé et une soeur pour venir faire fortune au Canada.

Imbu des préjugés de sa classe, Nicolas de Lugny a bien du mal à se soumettre aux us et coutumes de la colonie. Simple soldat, il aspire au statut d'officier mais pour gagner ses galons, il doit se soumettre à des corvées qui lui répugnent et il comprend mal le mépris des subalternes envers les haut gradés. Nicolas écrit à son père, en France: «Les malandrins ne manquent pas dans ce pays où chacun voudrait faire sa loi comme il l'entend. Malgré nos vaillants efforts, les Canadiens montrent à l'égard de l'autorité la plus condamnable insoumission et un grand nombre se livre à la contrebande... Ne vous faites pas de souci pour moi, cher père. Je quitte Québec en la compagnie d'un milicien qui connait la contrée mieux que Pater et Ave et les habitants qui ne respectent pas grand-chose ont encore, Dieu merci, quelques égards pour l'uniforme que porte votre fils avec tant de fierté.»

La première mission de Nicolas de Lugny risque fort de lui coûter la vie. Chargé de ramener à Québec deux coureurs des bois accusés d'avoir maltraité une sauvagesse, Nicolas est jeté à l'eau par les brutes et rescapé de justesse par une jeune fille qui, de la rive, a assisté à la scène.

Chez les Gagnon où il a échoué, Nicolas de Lugny apprend, si l'on veut, la vie canadienne. La belle Catherine lui plait infiniment et pour elle, il supporte volontiers le caractère emporté du père Gagnon. Dans une autre lettre à son père, Nicolas écrit: «Je vis depuis deux jours chez un gros habitant de Neuville dont la parenté est de Normandie... Ce rustre qui n'a de complaisances pour personne, encore moins pour moi et notre cher pays, aspire à un titre de seigneur. Les seigneurs d'ici ne jouissent pas des mêmes droits que chez nous et ne sont en fait que des fonctionnaires de l'Etat que Monsieur l'intendant garde bien à l'oeil.»

Et puis, Nicolas va tondre les moutons avec Catherine, sous l'oeil attendri de la grand-mère Marie. Une fois remis de sa chute dans l'eau glacée, il monte à Québec dans la charrette du père Gagnon pour aller simultanément rendre compte de sa mission (ou de son échec) et faire connaissance avec l'intendant Hocquart. Ce dernier lui confie une mission: en compagnie de Cotenoir, de Pinot et de quatre Abénaquis, Nicolas doit entreprendre «un voyage de traite en hiver».

Rude épreuve pour le jeune homme qui n'a jamais fait de raquette, n'a jamais marché des heures et des heures dans la neige et le froid, n'a jamais aimé se faire commander et est resté convaincu de sa supériorité vis-à-vis des Canadiens et des sauvages. Au cours de cette expédition, Nicolas doit apprendre à manger du gibier sans faire le dégoûté. Il doit pouvoir se débrouiller sans l'aide des autres et, quand il tombe subitement malade à en mourir, il doit bon gré mal gré compter sur la présence et le secours de ses compagnons de route. Sans eux, sans leur aide précieuse, le pauvre Nicolas serait mort gelé sur la route ou en forêt et sans les remèdes fabriqués sur place par les sauvages, il n'aurait jamais recouvré la santé.

Ce premier voyage de traite a aguerri Nicolas. L'expérience vécue lui a surtout appris à se méfier de lui-même et de son immense orgueil. Les multiples embûches de la vie quotidienne en forêt et en compagnie d'hommes rustres mais adroits et serviables lui ont appris à mieux connaître ce pays où il n'était pas encore acclimaté. Nicolas est sorti de l'épreuve plus sûr de lui-même et surtout plus humain. Il est fier d'avoir mené à bien cette mission et, au lieu de partir en militaire vers une autre colonie de la France, il décide de rester au Canada où il veut fonder un foyer avec la belle Catherine Gagnon, et «ils engendrèrent quatre enfants et neuf petits-enfants et Nicolas de Lugny devint propriétaire d'une des terres les plus prospères de la Nouvelle-France».

F. C.



Michel Côté et Donald Pilon



mateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Le quêteux cherche la fontaine de jouvence chez Dollard.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Pascale Perreault et les restaurants, avec Diane Tassé. Réal.: Royal Marcoux.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Avec Jean-Pierre Masson, Paul Desmarteaux, Guy Provost, Raymond Royer, Serge Turgeon, Yvon Leroux, Louis-Philippe Hébert, Pierre Daignault, Andrée Champagne, Andrée Boucher, Elisabeth LeSieur et Germaine Giroux. «Le Coup de grâce». Bidou Laloge vient encore de commettre une faute grave. Son patron, Léon Dalbrand, ne le lui pardonne pas. Bidou revient à de meilleurs sentiments. Trop tard. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Valérie Gagné, Stéphan Lécuyer, Louis de Santis, Robert Rivard, Claude Gai, Jean Brousseau et Jean-Guy Latour. «Vingt ans après». Rémi se rend à la réunion des anciens. Il invite ses collègues à la maison. Réal.: Rolland Guay.

20h30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1941. Sujet: la Bolduc. Invitée: Jeanne d'Arc Charlebois. Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland.

21h00 HORS SÉRIE
Duplessis. Avec Jean Lapointe dans le rôle titre. Recherches: Jacques Lacoursière. Auteur des textes: Denys Arcand. Réal.: Mark Blandford. **(dernière de 7):** «La Fin». Avec Patricia Nolin, Donald Pilon, Gabriel Arcand, Serge Turgeon, Henry Gamer, Michael Kane, Terry Haig, Septimiu Sever, Renée Girard, Gilles Renaud, Guy L'Ecuyer, Claude Grisé, Marcel Sabourin et Raymond Cloutier.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Rimouski. «Entreprises d'auto-gestion». Coopératives de l'Est du Québec: imprimeurs associés de Rimouski et coopérative de pêcheurs aux Méchins. Rech. et anim.: Suzanne Saint-Pierre. Réal.: Viateur Lavoie.

24h05 CINÉMA
Nathalie Granger. Film réalisé par Marguerite Duras, avec Lucia Bose, Jeanne Moreau et Gérard Depardieu. Deux femmes s'inquiètent de l'avenir de Nathalie encline à des violences exceptionnelles chez une enfant de son âge. Mystérieusement fermées sur elles-mêmes, les deux femmes sont impuissantes à se dire l'essentiel (Fr. 72).

JEUDI
23 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Poitrine». Patience pour améliorer sa condition physique. Anim.: Raymond Gagnon. Part. Lise.

10h00 YOU HOU
«L'Oreille».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Chapeau-chameau». «Futaie et les navets». «Un jour de pluie». «Brindille: promenade en ville». «Le Gâteau de sable». «Les Carottes».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins», avec M. André Bluteau, de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec. L'origine et l'historique du vin. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. L'importance de la viande dans notre alimentation et sortes de viandes sur le marché.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Artisanat: les marionnettes de bois, avec Carole Labrecque et Michel Pépin. — Consommation: le ginseng, avec Gilles Dionne.

11h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
Début.
«Les Lions de la mer de Valdez». Sur le littoral atlantique de Valdez, en Patagonie, vivent des lions et des éléphants de mer.

12h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

12h30 LES COQUELUCHES
Coqueluche du mois: Olivette Thibault. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Lison Hovington, du poste CKRS-Jonquière, rencontre la châtelaine du moulin du Père Honorat, à Laterrière, au Saguenay. Réal.: Claude Bérubé. — De Paris, Marie-Pierre Carretier recueille les témoignages du dessinateur Uderzo; de Vidal, rédacteur en chef de la revue «Pilote»; de Gisèle Zannos, bibliothécaire; de Caillet, directeur des studios «Idéfix», et de milliers d'admirateurs qui nous parlent de Goscinny, père d'Astérix. — M. Paul-Emile Leblanc, chef de la section des bourses au Conseil des Arts, discute de l'aide à apporter en arts plastiques, vidéo, théâtre, musique, danse, création littéraire. Anim.: Louise Arcand. Emission de Georges Francon.

14h30 CINEMA
Le Tournesol du père. Drame réalisé par Frank Chmief, avec R. Inkarky et Jos Kierny. Un vieux berger, dont le fils est tué à la guerre, trouve dans les vêtements de celui-ci une graine de tournesol. Il va la semer, elle germera (Tchèque 74).

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES DU TSAR
«Le Porcher». Un porcher sauve une princesse d'un terrible dragon. Textes de Maria T.-Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Avec Léo Illial, André Lacoste, Isabelle Lajeunesse, Charlotte Boisjolie, Gilles Pelletier, Jean-Louis Paris, Jean-Paul Dugas, Réjean Guénette, André Doucet et Gaétan Gladu. Musique: Jean-Claude Tremblay. Réal.: Jean Picard.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du jeudi: les spectacles, avec Francine Grimaldi et le tourisme, avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheltoyan.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Nicole Leblanc, Michel Côté et Jocelyne Morin. «La Démission». Jean-Jacques se méprend sur le comportement de sa femme avec Mario qu'il surprend au restaurant. Réal.: Maurice Falardeau.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade; collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Les Mensonges que mon père me contait (Lies my Father Told Me). Film réalisé par Jan Kadar, avec Yossi Yadin, Jeffrey Lynas, Len Birman et Marilyn Lightstone. Vie d'une famille d'immigrés juifs à Montréal au cours des années 20. Leurs espoirs et leurs drames quotidiens. L'attachement d'un enfant pour son grand-père (Can. 75).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN ●
Les Temps modernes (Modern Times). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Paulette Goddard et Chester Conklin. Série de sketches qui traitent du monde mécanique moderne. Le travail, de plus en plus mécanisé, impose à l'individu un rythme de production insensé et tellement automatique qu'il devient lui-même une machine. L'homme perd son individualité dans cet univers robotisé (USA 36).

VENDREDI
24 mars

09h15 A COMMUNIQUER

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Le jogging serait-il suffisant? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

10h00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée. Réal.: Guy Comeau. «Le Classement; pareil» (dernière de 5).

10h15 VIRGINIE
«Le Poussin bleu».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Pierre Grondin. — «Médecine», avec le Dr André Aubry.

11h00 LA MANGEAILLE
Prod.: ONU. Animatrice: Lizètte Gervais. «Le Saumon».

11h30 ROBINSON SUISSE
«Un festin funeste». Elizabeth échappe à la mort après avoir mangé des huîtres cueillies par Franz (dernière).

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jean-Guy Benjamin.

14h30 LES ATELIERS
D'Ottawa, M. Antonio Laurin et M. le curé Fernand Proulx, de Wolf Lake, Ontario, parlent du raffinage et du polissage d'une pierre semi-précieuse que l'on retrouve dans cette région. Rech. et animatrice: Monic Lessard. Réal.: Patricia Ely.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT

15h45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
«La Maison de poupée».

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«Les Ilots de Laugherans» (dernière de 2). Une jeune diabétique n'admet pas que la réputation de son médecin soit attaquée. Il n'en vas pas de même du père de la jeune fille.

20h00 CLARISSES À MAKAK
Documentaire sur la femme africaine et sur la vie contemplative des Franciscaines. Entrevue avec Soeur Marie Zoé, Québécoise du comté de Portneuf. Animateur et recherchiste: Jean-Rock Roy. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

20h30 CONCERT POPULAIRE
Du Centre national des Arts, à Ottawa. Invités: Colette Boky, soprano, et Henri Brassard, pianiste. C. Boky: «Vocalise» (Rachmaninov); «Le Rossignol» en ré mineur (Alabieff, arr. Liebling), et Valse de «Roméo et Juliette» en fa mineur (Gounod). H. Brassard: 1er mouv. du Concerto no 1 pour piano et orchestre (Beethoven). Orch.: Ouverture d'«Orphée aux enfers» (Offenbach); «Une nuit sur le mont Chauve» (Moussorgsky), et «Danse hongroise» no 10 (Brahms). Chef d'orch.: Mario Bernardi. Réal.: Jean-Yves Landry.

21h30 VENDREDI SAINT '78

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

22h55 LA SEMAINE SAINTE AU GUATEMALA
Documentire réalisé par Lee Rampen. Des processions où les membres des confréries transportent sur leurs épaules de lourds brancards surmontés d'un peuple de statues représentant des scènes de la Passion du Christ. Des cérémonies religieuses présentant un amalgame de traditions chrétiennes et mayas dont la cérémonie du lavement des pieds par le Christ. La Passion à Nebaj. La fiesta de la Passion se termine par une procession, dans les rues de la ville de Sacapulas, du Christ ressuscité au son de toutes les cloches des églises, pendant que les fidèles puisent l'eau des fontaines. Mise en ondes: Roger Leclerc.

24h00 CINÉMA
Le Grand Blond avec une chaussure noire. Comédie réalisée par Yves Robert, avec Pierre Richard, Mireille Darc, Paul Le Person, Jean Carmet et Bernard Blier. Pour se venger d'un subalterne qui a tenté de le supplanter, le chef des Services secrets français monte une supercherie. Le subalterne est amené à croire qu'un modeste violoniste est un super-agent en possession de secrets compromettants. Le brave garçon devient l'objet d'une surveillance constante et on lui jette dans les bras une espionne chargée de lui tirer les vers du nez (Fr. 72).

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Dans les plis de l'aurore boréale: la bague».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: colorer les jours du facteur, avec Carole Plasse. — Cuisine: médaillon de veau à la crème, avec Pierre Vaillon.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Sonnerie du cor». Histoire de deux musiciens qui jouent... avec leurs poings.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page. Invités: Céline Côté, Diane Tell et Jean-Pierre Manseau.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Roger Vadim, cinéaste, nous parle de son dernier film «La Femme fidèle». Rech. et int.: Judith Paré. — Défilé de mode printemps-été réalisé par des artisans québécois. Rech.: Yolande Laverdière-Aubert. — Andrée Marchand, artiste québécoise, de retour d'un séjour de 4 ans en France, nous présente des fibres sculptées. Int.: Aline Desjardins. Réal.: Yves Dumoulin.

14h30 CINÉMA
Le Revolver et la rose. Film réalisé par Jean Desvilles, avec Michel Lonsdale, Silvia Montfort, Florence Georgetti et Noelle Leiris. Une jeune femme prétextant une visite à sa mère malade s'en va rencontrer son amant. Son mari, qui n'est pas dupe, l'abreuve de ses commentaires acides. Leur fils assiste à cet échange de mots acerbes (Fr. 70).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Avec Antoine Durand, Luc Durand, Huguette Oligny, Aubert Pallascio, Claude Préfontaine, Claudie Verdant et Serge Turgeon. Tetxes: Michel Dumont et Linda Wilscam. Réal.: Michel Gréco. «Les Envahisseurs».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoit L'Herbier. Réal.: Aurèle Lacoste. Coord. Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 DANIEL BOONE
«Heros malgré lui»

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Monique Joly, Andrée Boucher, Béatrice Picard, Yves Létourneau, François Tassé et Marcel Gauthier. Luce plaît beaucoup à un vendeur de perruques qui la laisse indifférente. Réal. Louis Bedard.

20h30 SCENARIO
Puzzle. Texte de Pierre Goulet. Avec Johanne Seymour, Marcel Gauthier, Claude Michaud, Louise Laparé, Laurent Imbault, Marc Messier, Suzanne Langlois, Jean-Pierre Masson, Jean-René Ouellet, Michelle Leger et Pierre Di Pasquale. Réal.: Andre Bousquet. On célèbre le 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Brisson. Claude, un des fils, en profite pour dire tout ce qu'il a sur le coeur et sera imité par ses frères et soeurs (1re de 4).

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisse: l'Infirmière (Nurse Will Make it Better). Drame réalisé par Shaun O'Riardan, avec Diana Dors, Andrea Murcovici et Linda Liles. La fille d'un diplomate devient impotente à la suite d'une chute de cheval. C'est une malade agressive qui fait fuir sept infirmières en quinze jours. La huitième semble avoir trouvé la manière de la contrôler, à tel point que la soeur de la patiente trouve cette efficacité anormale (Brit.).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Début.
Adapté et réalisé par Jean-Pierre Decourt, d'après André-Paul Antoine et Pierre-Aristide Bréal, sur une idée originale de Jean-Claude Camredon. En vedette: Jacques Fabbri, Andrée Boucher, Roger Carel, Geneviève Casile, Philippe Nicaud et Nadine Alari. **1er de 13 épisodes:** «Le Maître d'école». 1802. Savary, aide de camp du premier Consul, prépare la visite de son chef à Strasbourg. La police arrête le courrier des émigrés, qui doit prendre contact avec un certain Schulmeister. Des Schulmeister, il y en a 150 à Strasbourg...

24h05 CINÉMA
Week-end. Film écrit et réalisé par Jean-Luc Godard, avec Mireille Darc et Jean Yanne. Un couple se rend à la campagne dans l'espoir de toucher un héritage. En route, ils sont retardés par un embouteillage et finissent par être impliqués dans une collision où leur voiture est détruite. Ils continuent leur route à pied et font d'étranges rencontres (Fr. 67).

MARDI
21 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». Nos deux gros problèmes, l'auto et la télé. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«Eau, terre, air, feu» (2e de 5).

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Lapin rose»

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie», avec Gérard Gauthier. Les pierres précieuses — «L'Art floral», avec Gilles Domaine.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Jardinage: l'hybridation, avec Jean-Claude Vigor. — Couture: robe de jeune fille à partir de vieux tricots, avec Denise Saulnier.

11h30 ERREURS JUDICIAIRES
Début.
«La Dame au fusil». Drame réalisé par Jean Laviron, avec Danik Patisson et Yves Barsaef. Scénario et dialogue: Jean Lauron et Me René Floriot. Une femme tue accidentellement son amant d'un coup de fusil de chasse. Ses voisins savent que le torchon brûlait entre les amants...

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Chimpanzés» (1re de 2).

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Clairette, Yves Cantin, Danielle Licari et Clément Ratelle. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. «Les Femmes et la vie politique». Comment certaines femmes ont réussi à se tailler une carrière en politique, les luttes qu'elles ont dû mener pour y parvenir. Inv.: Mmes Thérèse Casgrain, Claire Kirkland-Casgrain, Lise Bacon et Jocelyne Ouellette. Animatrice: Rachel Verdon. Rech.: Rachel Verdon et Gilles Paquin. Réal.: Line Robinson.

14h30 CINÉMA
Dieu a choisi Paris. Film réalisé par Gilbert Prouteau, avec Jean-Paul Belmondo. Un vieux photographe et cinéaste d'actualités fait revivre cinquante ans de vie parisienne. Il a eu l'occasion de photographier des enfants qui devaient devenir célèbres, des artistes, des écrivains, des musiciens (Fr. 69).

16h00 BOBINO

16h30 LES ANTIPODES
Texte: Violaine Gauthier-Furlotte et Eliane Jasmin-Barrière. Musique: Herbert Ruff. Conseiller: Michel Cailloux. Avec André Montmorency, Normand Lévesque, Louis de Santis, Claude Grisé, Chantal Labelle, François Lamothe et Eric Paul-Hus. Réal.: Hélène Roberge. «Un coup de marteau». On travaille à la construction de la cabane.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Des yeux dans la nuit» (1re de 2). Le dressage d'un berger destiné à un aveugle.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Jean-Pierre Masson, Gérard Paradis, Septimiu Sever, Albert Millaire, Marcel Sabourin et Elsa Lessonini. Raoul s'aperçoit de l'indifférence de Martine à l'égard de Martin. Charles-Henri fait passer le test de l'alcoolisme à ses amis. Réal.: Lucile Leduc.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée, Isabelle Aubret. Au programme: «Même si cela ne vaut pas la peine», «C'est beau la vie», «La Fanette», «La Source», «L'Impossible Rêve» et «Le Voyage jusqu'à toi». Réal. Marcel Brisson

21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Hubert Loiselle, Yolande Roy, Liliane John-Peuvion, Louise Deschâtelets et Yves Giraud. Christian Brunelle reçoit un coup de fil anonyme l'accusant du meurtre de Rosanne. Guy enquête sur la famille Brunelle. Real: François Jobin.

21h30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Real.-coord.: Micheline Di Marco.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: M. René Pinsard. Professeur, supérieur de grand séminaire, il est établi maintenant à Pigalle. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Mathieu se raconte (1re de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINEMA
Quelques pas dans la vie. Sketches réalisés par Alessandro Blasetti, avec Yves Montand, Danièle Delorme, Michel Simon et Vittorio de Sica. *Le Baiser, Mara, la Confession, Don Corradino, le Poupon, les Figurants.*

MERCREDI
22 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Jojo les oreilles».

9h30 LES ORALIENS
«A l'hôpital».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Peut-on améliorer l'esthétique d'une seule région corporelle? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
La lettre «O». «Bravo, les beaux mots sont aux oiseaux».

10h15 VIRGINIE
«Un oeuf».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents», avec M. Jean-Guy Doucet, psychologue. — «Photographie», avec M. Yvon Richard. Les appareils 110 et 126.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: des côtes de porc, avec Claudette Taillefer. — Décoration, décoration d'une pièce à partir d'une reproduction, avec François Décarie.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Georgina Gadoury-Rondeau». St-Jean-de-Matha fête les 100 ans de Mme Georgina Gadoury-Rondeau, qui evoque le passé

12h00 MINI-FÉE
«Oscar et le D-51».

12h30 LES COQUELUCHES
Invitee Ginette Ravel. Réal.: Normand Mathon

13h30 TÉLEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Le centre de jour de St-Georges-de-Beauce, Mme Bolduc donne une demonstration de mignardise (methode ancienne de tricot au crochet); M. Dallaire et Mme Mary Gagné parlent de la vie des abeilles. Mme Yvonne Grenier joue de l'harmonica et M. Lucien Quirion chante et gigue. — Chronique-information: l'automobile et les personnes âgées. — L'activité de la semaine, préparation des maisons pour l'hiver. Ani-

Culture et information

Tel Quel
dimanche 29, 21 h 30

Un million de chômeurs

Tenter d'analyser le problème du chômage à travers le Canada n'est pas chose facile. Afin d'être en mesure de refléter la situation qui existe dans chacune des régions et pour tracer un portrait réel des chômeurs qui y vivent, l'équipe de **Tel Quel** s'est rendue au Nouveau-Brunswick, en Ontario et à Louiseville.

Au cours de l'émission, les commentaires des spécialistes invités, les témoignages de plusieurs chômeurs et l'analyste des statistiques et des graphiques qui les illustrent permettront aux téléspectateurs de mieux comprendre les causes de ce problème et d'en voir la complexité.

Il faut remonter jusqu'à la deuxième guerre mondiale pour comprendre les causes de l'explosion démographique et ses conséquences. Par ailleurs le Canada ne saurait se détacher des autres pays du monde occidental et il ne fait aucun doute que la situation financière de ces pays nous affecte dans un sens ou dans l'autre.

On verra comment la croissance démographique et la croissance de l'emploi sont reliés à la montée du chômage. On pourra ainsi comparer la main d'oeuvre actuelle à celle des années soixante. On sait que cette main d'oeuvre s'est accrue mais dans quelle proportion l'a-t-elle fait? Si les emplois à temps partiel ont triplé depuis 25 ans, c'est que les jeunes forment aujourd'hui 50% des chômeurs et les femmes en représentent le quart.

Une étude de la situation qui existe dans chacune des régions nous aidera à comprendre pourquoi le taux de chômage est si élevé au Québec. Contrairement à ce que plusieurs pensent, ce ne sont pas toujours les mêmes qui subissent les inconvénients du chômage. On verra que, d'une part, les travailleurs changent d'emploi, se retirent du marché du travail ou subissent le chômage dans une proportion de 40%. D'autre part le surplus de main d'oeuvre qui commence à se faire sentir en 1968 survient au moment où l'on constate une turbulence de l'économie mondiale. Or on sait que l'augmentation de la main d'oeuvre a été plus grande au Canada que dans la plupart des pays occidentaux.

Tel Quel tentera donc de répondre à un certain nombre de questions et on apprendra pourquoi le taux de chômage est d'un tiers plus élevé au Québec que le taux de chômage moyen au Canada. Les économistes invités à l'émission donneront un aperçu des raisons qui expliquent la situation actuelle. Toutes ces explications amènent cependant à poser d'autres questions et on peut se demander quel devrait être le rôle de l'Etat dans les années à venir. Peut-on imaginer des politiques nationales qui tiennent compte des différences régionales? A ce propos les spécialistes tenteront de déterminer le rôle de l'Etat dans une situation aussi difficile. Les renseignements obtenus sur les différences qui existent entre chaque région provoquent une remise en question des politiques globales qui ne tiennent pas compte des réalités régionales. Cela nous amène à examiner de plus près ces différences et à voir en quoi un chômeur torontois se distingue d'un chômeur de Tracadie dans le Nouveau-Brunswick acadien. Louis Martin qui anime cette émission s'entretiendra avec des chômeurs de chacun des endroits visités. Selon les témoignages reçus, on peut dire qu'en général les gens veulent travailler et que certains vont même jusqu'à diminuer leur compétence pour obtenir un emploi, c'est le cas de plusieurs jeunes à Montréal. Par contre il y en a plusieurs qui refusent de travailler à n'importe quel prix.

Dans certains villages du Nouveau-Brunswick, le chômage est presque devenu un mode de vie alors qu'à Toronto on rencontre beaucoup de jeunes diplômés d'université qui sont aussi en chômage. Quant aux ouvriers de Louiseville, ils se remettent mal de la fermeture de leur usine. Les réactions bien sûr sont multiples. On a déjà beaucoup parlé des conséquences néfastes du chômage surtout chez les jeunes qui peuvent en être traumatisés selon les dires des spécialistes. Quelqu'un qui ne peut trouver d'emploi ne se sent pas très valorisé ni très utile au sein de sa communauté. L'insécurité par contre ne touche pas tout le monde et il existe des gens qui changent souvent d'emploi parce qu'ils refusent de faire un travail qui ne leur plaît pas alors que d'autres acceptent n'importe quoi à condition d'avoir en retour un salaire convenable.

Si certains se montrent optimistes ou relativement peu inquiets quant à ce problème, c'est sans doute parce qu'ils n'en voient pas les conséquences pour l'avenir. Car quelle attitude auront les jeunes lorsqu'ils seront à leur tour forcés de prendre la relève. Ne risque-t-on pas de sacrifier un grand nombre de talents et d'être privé plus tard de compétences essentielles?

Tel Quel se propose donc de parler de tous les aspects de ce problème, qui concerne tout lem onde. Comme le dit un des chômeurs interviewés «Le chômage coûte quelque chose à tous les citoyens et non seulement aux chômeurs». On pourrait ajouter qu'il affectera plus tard, s'il ne le fait pas encore, chaque individu de cette société. Pour être en mesure de vraiment rendre compte de la question dans toute sa complexité, Louis Martin s'est entouré de plusieurs spécialistes qui nous apporteront leurs commentaires. Cette émission a été réalisée par Pierre Castonguay.

Parmi les invités, on compte Pierre Fortin, économiste, Gilles Paquet, doyen de l'Ecole des études supérieures à l'Université de Carleton, à Ottawa, Marcel Pépin, Vincent Dagenais, économiste à la CSN, et André Raynauld ex-président du Conseil économique du Canada.

Hélène Fecteau

Louis Martin



Les émissions du Vendredi saint

vendredi 24 mars

Une journée de réflexion

A l'occasion du Vendredi saint, la chaîne française de télévision de Radio-Canada présente, le 24 mars en soirée, trois émissions spéciales intitulées respectivement **Clarisses à Makak, Marcel Légaut** et **la Semaine sainte au Guatemala.**

Clarisses à Makak

A 20 heures, le réalisateur Raymond Beaugrand-Champagne et l'animateur-recherchiste Jean-Rock Roy nous invitent au Cameroun chez les **Clarisses à Makak.** Ce documentaire filmé par René Jeanneret nous présente la femme africaine et la vie contemplative franciscaine. Pour ce groupe de soixante religieuses franciscaines qui ont choisi la vie contemplative, il n'existe pratiquement pas de différence entre la vie religieuse et la vie des femmes mariées. Au Cameroun, les femmes vivent dans une chefferie, sous l'autorité d'un homme puissant qui dispense le vivre et l'abri pendant que les femmes élèvent les enfants. Il y a évidemment plusieurs épouses, jusqu'à 140, pour un seul chef. Selon les Clarisses de Makak, c'est la même chose en religion: les soeurs sont «en amour» avec le Christ; il est leur époux mystique et elles vivent dans sa chefferie qui est l'Eglise. Habillées comme leurs compatriotes, mais voilées, les Clarisses se consacrent totalement à l'amour du Christ, tout en vaquant à tous les travaux dévolus aux femmes africaines. Elles nous offrent une danse sacrée d'une grande beauté en s'accompagnant d'instruments africains comme la guitare, les maracas et les percussions. Jean-Rock Roy interviewe une religieuse québécoise: Soeur Marie-Zoé, de Portneuf, qui a passé toute sa vie comme missionnaire en Afrique et qui nous parle du christianisme méditerranéen, beaucoup plus près du tempérament africain que de notre cartésianisme.

Marcel Légaut

De 21 h 30 à 22 h 30, nous pourrons refaire connaissance avec **Marcel Légaut,** ce mathématicien devenu paysan. Né avec le siècle, Parisien d'origine, fils de professeur et lui-même professeur d'université, Marcel Légaut se marie à 40 ans et décide de fuir la ville pour devenir berger. Il achète un hameau abandonné de la Drôme, appelé les Granges, où il se consacre à l'élevage et à l'agriculture pendant trente ans. Puis il se met à écrire. Trois livres le révèlent au monde de façon éclatante: *l'Homme à la recherche de son humanité, Introduction à l'intelligence du passé et de l'avenir du christianisme* et *Mutations de l'Eglise et conversion personnelle.*

Dans la première partie de l'émission, nous retrouvons Marcel Légaut aux Granges où lui succède Olivier, un de ses six fils. La seconde partie de l'émission se déroule à un kilomètre des Granges, au Coët, une ferme voisine que Légaut a achetée de la famille voisine Odon et qui lui sert maintenant d'ermitage plusieurs mois par année. Marcel Légaut nous dit les raisons qui lui ont fait quitter l'enseignement, ce que la terre lui a apporté. Il nous parle aussi de la prière, de la mort, surtout de la fidélité à soi-même, valeur essentielle, selon lui, à une vie réussie et heureuse. Recherche et interview: Léon Nadeau. C'est une réalisation de Roger Leclerc, assisté de Laura Bousquet.

La Semaine sainte au Guatemala

Comme la plupart des latins d'Amérique du Sud, les Guatémaltèques considèrent la Semaine sainte comme une époque de fiesta en même temps que célébration solennelle. C'est ce qui ressort du reportage réalisé là-bas par Lee Rampen, que nous verrons le Vendredi saint à 22 h 55. L'équipe du réseau anglais s'est rendue dans la capitale qui porte le nom du pays: Guatemala, pour y filmer la procession agrémentée de confettis et de feux d'artifice. Comme en Espagne, on voit au Guatemala durant la Semaine sainte ces processions où les membres des confréries se font un point d'honneur de transporter sur leurs épaules de lourds brancards surmontés parfois d'un peuple de statues représentant des scènes de la Passion du Christ. Pour un brancard, on a compté jusqu'à 80 hommes. Pour les trois derniers jours de la Semaine sainte, l'équipe de CBC s'est transportée dans les villages de montagnes guatémaltèques où les cérémonies religieuses présentent un amalgame de traditions chrétiennes et mayas, les plus anciennes communautés mayas tenant à représenter les douze apôtres pour la cérémonie du lavement des pieds par le Christ.

Le clou des manifestations guatémaltèques de la Semaine sainte, c'est la présentation de la Passion à Nebaj; le spectacle commence le Jeudi saint en soirée pour se terminer tard dans la nuit du Vendredi saint. La fiesta de la Passion se termine le dimanche de Pâques par la procession, dans les rues de la ville de Sacapulas, du Christ ressuscité au son de toutes les cloches des églises, pendant que les fidèles vont puiser l'eau des fontaines (l'eau pascale). Mise en ondes: Roger Leclerc.

Fernand Côté

Marcel Légaut





SAMEDI
18 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 HEIDI
•L'Arrivée de Monsieur Gérard•.
9h30 WICKIE
•L'Epée d'or•.
10h00 TEMPOREL
•La Bataille des géants•.
10h30 JOE LE FUGITIF
•Les Chasseurs•.
11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. •Le Mexique•.
11h30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse. Animateur: Jacques Lemieux. Rech.: Louise Pelletier. Réal.: Max Cacopardo et Jean-Luc Paquette.
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal : Michel Samson.
13h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du centre Claude-Robillard. •Soccer•. Comemntateur: Serge Arsenault. Analyste: Francis Millien. Réal.: Julien Dion.
14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
•L'Education•. Pourquoi les enfants et les parents préfèrent tel type d'enseignement ou tel système d'éducation. Inv.: MM. Jean Laplante, école François-de-Laval; Pierre Grimard, école Le Carignan, et Raymond Pepin, école Jules-Verne. Le Livre vert, avec M. Jean-Guy Venne. Rech. et entr.: Stéphanie Brunelle. Réal : Jac Segard.
15h00 CINE-JEUNESSE
Philippe le petit. Film réalisé par Hermann Zschoche. Philippe est la risée de ses camarades parce qu'il est petit. Un jour, la flûte qu'il a reçue de son père devient enchantée et lui permet de faire grossir ou diminuer des objets.
Chronique montagne: Dans une voie du creux du Van. Deux jeunes gens font une ascension de 200 mètres, dans le Jura.
16h30 BAGATELLE
Dessins animés. •L'Agent Sans-secret•. •Bugs Bunny•. •Les Aventures du chien Rex•. •Le Capitaine Pugwash•. •Poussière d'étoiles•. •La Fourmi atomique•. •Les Gais Pêcheurs•. •Le Petit Chien•. •Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel•.
17h30 GENIES EN HERBE
Dans cette demi-finale, Donnelly rencontre Falher. Réalisation de Denis Lord, à Edmonton.
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Maple Leaf Gardens de Toronto, les Pingouins de Pittsburgh rencontrent les Maple Leafs. Reporters sportifs: Rene Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Real.: Michel Ondoz et Jacques Primeau.
20h30 ICI, AILLEURS
De Moncton. •Les Iles-de-la-Madeleine•. Le chômage, la pêche, la chasse aux phoques et la découverte d'importants dômes de sel. Comment la vie politique des Iles a change depuis l'élection d'un député du Parti Québécois, Mlle Denise Leblanc. Rech.: Achille Hubert. Anim : Achille Michaud Real.: Marc Bastarache
21h00 DEFI
•La Famille Papatie•. Au nord du Quebec, près du lac à la Truite, en plein territoire des Indiens Algonquins, nous rencontrons la famille Papatie: le père (veuf) et ses deux enfants.
21h30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. •Soeur Jaimie•.
22h30 TELEJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti liberal.
23h10 CINEMA
Le Journal intime d'une femme mariée (Diary of a Mad Housewife). Drame réalisé par Frank Perry, avec Carrie Snodgress, Richard Benjamin et Frank Langella. La femme délaissée d'un avocat entreprend une liaison avec un écrivain. Celui-ci se montre vite aussi égoïste que le mari, qui ne songe qu'à favoriser sa propre montée sociale (USA 70).

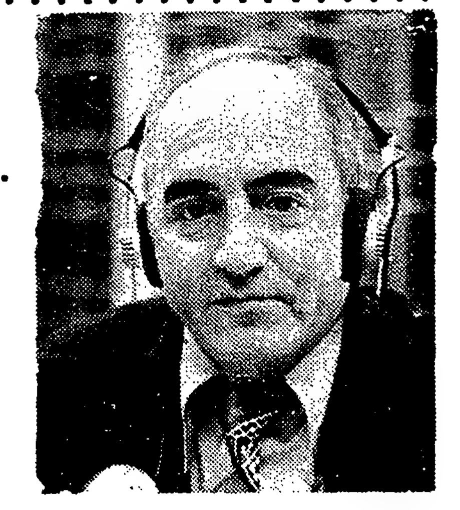
DIMANCHE
19 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
•Acrobaties aériennes• (1re de 2).
9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
•La Passion et la mort•. Animateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Teasdale, Armand Labelle et Pierre Lebeau Narrateur: Gilles Dupuis Musique: Mario Bruneau. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Réal : Gerard Chapdelaine.
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Ste-Famille, célébration de la messe par M. Georges Chevrier, o.m.i. Réal.: Denis Lord. CBXFT-Calgary.
11h00 SECOND REGARD
•L'Homme derrière le pontife•. Hommage au pape Paul VI par des témoignages de personnalités canadiennes du monde episcopal et laïque Rech et entrevues. Gilles-Claude Theriault. Real : Lucien Letourneau.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier. l'évolution des parcs en Amérique Commentatrice. Monic Lessard Real : Denis Faulkner — Chronique horticole — Commentaires sur l'actualité agricole — L'assemblée annuelle des Pêcheurs unis, avec Germain Lefebvre. Animateur Pierre Perreault. Real Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.
13h00 D'HIER À DEMAIN
Ce merveilleux pays où les hommes sont rouges (dernière de 2). Documentaire realisé par Denis Chegaray. En 1832, le peintre George Catlin transporte son chevalet jusqu'au pied des Rocheuses et croque sur le vif les moeurs et coutumes des tribus indiennes. Il en sortira 500 peintures à l'huile (Fr. 74).
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
•Rencontre d'athlétisme Italie-Canada•. Du centre Claude-Robillard. Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Jo Malléjac. Réal.: Jacques Viau. — •Les Championnats sportifs québécois• (dernière de 4). Du centre Claude-Robillard: judo et soccer intérieur. Du centre Etienne-Desmarteaux: patinage artistique et de vitesse. Commentateurs: Raymond Lebrun, Serge Arsenault et Gerard Potvin. Réal.: Julien Dion et Jacques Bérubé. Coord.: Guy DesOrmeaux.
16h00 L'HEURE DES QUILLES
Début.
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur. Claude Quenneville. Commentateur: Yvon Blais. Analyste: Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.
17h00 CINÉ-MAGAZINE
Entrevue avec Jean-Guy Jacque, un Canadien français qui réalise des films d'animation à Hollywood. — Chronique de films. — Chronique d'actualité. Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.
17h30 TERRE ET MOISSONS
11e de 13: •Le Développement•. Le cercle vicieux pauvrete-sous-developpement. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.
18h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Les Transports (2e de 3). •L'Automobile•. Depuis 1920, la popularité de ce véhicule n'a pas cessé de grandir. Si à ses debuts l'automobile etait un symbole de liberte, de puissance, de plaisir, elle est devenue un symbole d'esclavage, de pollution, de mort. Invité: M. Henri Bessette, de la CTCUM. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Narrateur: Marc Filion. Real.: Jean Martinet.
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h35 TÉLESCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Real.: Claude-H. Roy.
19h00 AVEC LE TEMPS
Teleroman ecrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Veronique Le Flaguais, Jean-Pierre Bergeron et Mario Lirette. •Le Voyage de noces•. François et Julie partent en voyage de noces à un bel endroit recommandé par le baron. Real.: Jean Picard
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Zachary Richard. Au programme. •J'ai ete au bal•. •Travailler, c'est trop dur•. •L'arbre est dans ses feuilles•. •Ma Louisiane•. •Allons au Mardi gras•. •Colinda•. •Iko, Iko•. •Handa Wanda•. •Reveil•. •Les Beaux Yeux noirs• et •Le Stomp de Bosco•. Musiciens. Michel Seguin, percussion; Ron Domingue, basse, Roy Arrington, guitare legere, Kenneth Blevens, batterie, et Bruce McDonald et Dona Breaux, guitare electrique. Real.: Michel Gaumont.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (3e de 7). •1740•. Avec Michel Côté, Donald Pilon, Yvon Barrette, J.-Leo Gagnon, Paul Buissonneau, Jean Gascon, Gilbert Sicotte, Vincent Fournier et Louise Lambert. Texte: Guy Fournier. Parmi les habitants qui sont arrivés pendant une trève des guerres du XVIIIe siècle se trouve le soldat Nicolas de Lugny. La vie rude en Nouvelle-France a d'abord peu d'attrait pour lui mais, au bout d'un an, il en vient à aimer son nouveau pays.
21h30 TEL QUEL
•Le Chômage•. Les Canadiens, les Québécois tiennent-ils toujours à travailler? Que penser des politiques économiques et sociales des gouvernements? Sommes-nous en train de gaspiller une génération qui, à son entrée sur le marché du travail, se heurte à des portes closes? Une instruction plus poussée constitue-t-elle une garantie contre le chômage? Animateur: Louis Martin. Réal.: Pierre Castonguay.
22h30 TELEJOURNAL
23h00 POLITIQUE PROV.
Parti Québécois.
23h15 CINE-CLUB
Tourments. Drame réalisé par Alf Sjoberg, avec Stig Jarrel et Alf Kjellin. Un jeune lycéen terrorisé par son professeur de latin s'éprend d'une prostituée. La femme a un amant qui la tyrannise et l'entraine à boire. Un jour, l'étudiant découvre son amie morte (Suéd. 44).

LUNDI
20 mars

8h50 OUVERTURE ET HORAIRE
8h55 THE SUN RUNNERS
Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
•Le Concert tour•.
9h30 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Quebec. •Colinski•.
9h45 EN MOUVEMENT
•Conditionnement physique général• La principale difficulté: une motivation bien entretenue. Animateur: Pierre Tessier. Participation: Suzanne. Rech.: Laura Chouinard. Real.: Jean-Claude Houde. CBVT-Quebec.
10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Real : Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: terre. •La Tête dure des pierres•.

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

HOCKEY

BOBBY HULL des JETS de Winnipeg de l'Association Mondiale a compté le 1,000 but de sa carrière professionnelle, samedi soir dernier contre les NORDIQUES de Québec. GORDIE HOWE des WHALERS de la Nouvelle Angleterre est le seul autre joueur a avoir compté plus de mille buts dans les Ligues majeures. Imaginez que GUY LAFLEUR des CANADIENS de Montréal devra compter à son rythme actuel pour un autre vingt ans pour égaliser si non éclipser cette marque exceptionnelle. Les séries d'après saison devraient s'avérer des plus existantes cette année. On peut prévoir tout de suite une finale pour la Coupe Stanley entre les ISLANDERS de New York et les CANADIENS de Montréal, et si tout fonctionne comme prévu, le Canadien devrait l'emporter dans six matchs. Dans l'Association Mondiale, la lutte est de plus en plus chaude à savoir, qui participera aux séries éliminatoires. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, un de ces derniers est sans aucun doute la condition physique des joueurs, et de ce côté là, les OILERS qui ont été privé de plusieurs de leurs meilleurs éléments durant les dernières semaines auront certes des problèmes contre les équipes de Québec, Houston, et Winnipeg. Je ne crois pas que les OILERS ont une formation à la hauteur de la situation. Il faudra donc prévoir une finale entre les JETS de Winnipeg et les WHALERS de la Nouvelle Angleterre. Les JETS devraient l'emporter en sept matchs.

SKI ALPIN

L'Autrichienne ANNE MARIE PROEL MOSER a inscrit une 50ème victoire en coupe du monde de ski alpin, remportant la descente à Bad Kleinkircheim en Autriche. L'Américaine CINDY NELSON a pris la deuxième place tandis que la Suissesse MARIE THERESE NADIG, la médaille de bronze. Mlle MOSER gagne ainsi la Coupe du Monde en descente avec un maximum de 125 points. L'Autrichien ANDRE ARNOLD a inscrit une neuvième victoire au circuit professionnel, battant le Suisse JOSEF ODERMATT en finale du slalom spécial de Hyak dans l'état de Washington. ARNOLD domine le classement général devant ODERMATT et le Canadien JIM HUNTER.

SKI NORDIQUE

Le Canada a balayé les honneurs des trois premières places de l'épreuve féminine du 10 km aux championnats Nord Américains de ski de fond à Lac Placid état de New York. JOAN GROOTHUYSEN de Bonnyville a récolté la victoire devant SHIRLY FIRTH d'Inuvik et ESTER MILLER DE Burns Lake. JOAN SKINSTAD d'Edmonton a terminé en neuvième position.

CURLING

L'équipe du Skip Paul Gowsell de Calgary est invaincue et partage la première place au classement des championnats junior mondiaux qui se déroulent présentement en Suisse.

ARTS ET

Un théâtre pour tous

par

Myo Kapetanovich

Avec la pièce "L'Enlèvement" de Francis Veber, T.F.E. nous présente à la fois une comédie et une parodie qui s'attaque avec nonchalance à tous les thèmes qui remplissent aujourd'hui les journaux à sensation. L'enlèvement de la femme d'un célèbre industriel sert de base à sa façon de railler aussi bien les criminels que leurs victimes. D'ailleurs, les choses s'arrangent si bien qu'à la longue on ne sait plus qui est la victime et qui le bourreau! Les féministes devraient sortir bien contentes à la fin de ce spectacle. Mathilde, l'épouse plus ou moins délaissée, qui parle de son mari avec une ironie à peine cachée, finit par rendre enfantin le comportement de son ravisseur.

La famille de ces malfaiteurs est un drôle de trio! Le grand-père est un bonhomme qui fait le mal comme s'il jouait un mauvais tour à ses copains. Ses vols restent au niveau des mensonges de Benoît qui l'interprête. Son fils, François rêve de grands exploits, à l'attaque du train postal, et ne fait que rire en exprimant cet abîme entre ses prétentions et ses réalisations. Bien entendu, il fallait s'y attendre, Gérard Guenette est ici le pilier du jeu scénique, non seulement parce qu'il le fait avec sa routine coutumière de professionnel authentique. Le petit-fils couronne bien cette galère de ratés. Tout le monde dans cette pièce participent à une exposition humoristique d'échecs. Norman Bélanger, dans le rôle du pilote de "Mystère", fait bien de ce militaire un gamin, un fils à papa. L'héroïsme des bons et des méchants est réduit partout au néant et c'est, avant tout, le message de ce théâtre de boulevard qui ne manquera certainement pas à satisfaire les spectateurs de tous les niveaux. C'est amusant, reposant, et franchement bien joué.

Il s'agit d'une mise en scène signée par deux ppersonnes, Doris et Mario. Ce qui fait plaisir dès le départ c'est un excellent choix d'acteurs. Ils connaissent bien ce que le milieu franco-albertain leur offre dans ce sens. Petitjean de Normand Fontaine est une réussite incontestable. Il incarne ce personnage à merveille. Quelle fusion du tragique et du comique dans ces paroles de son monologue initial: "...Et puis après la guerre, ils ont fermé le stalag. Plus de sentinelles, plus rien... c'était pas gai. Je suis resté le dernier; je n'allais pas rester tout seul non?". De son côté Chantal Taylor est bien dans sa peau en nous présentant une femme qui se sent à l'aise aussi bien en compagnie de gangsters que des millionnaires. La rançon que son mari semble prêt à offrir pour la faire rentrer au foyer diminue à vue d'oeil. Et pour cause! Après l'armée et ses cosmonautes, le crime et ses représentants minables, c'est le tour du mariage. Toutes les institutions et contestations bafouées dans une sorte de farce qui n'a pas besoin de grands mots pour se moquer aussi de grands théâtres par surcroît...

GENEVIEVE BUJOLD, TRES REMARQUEE DANS "COMA"



(S.O.P.) Malgré les quelques films qu'elles a tournés à Hollywood, et malgré une réputation bien établie, Geneviève Bujold n'était toujours pas considérée aux Etats Unis comme une "bankable actress", c'est-à-dire une actrice rentable, un nom sur lequel on peut miser afin de s'assurer du succès d'un film.

Ses récents films dont "Swashbuckler" au côté de Robert Shaw, "Obsession" signé Brian de Palma, de même que "l'incorrigible où elle brillait au côté de Belmondo, n'avait pas encore réussi à l'établir définitivement au firmament des étoiles du cinéma. "Heartquake" aura toutefois largement contribué à la faire connaître de nombreux spectateurs américains qui ignoraient jusqu'à son nom, malgré sa prestigieuse performance dans "Ann of a thousand days" où elle volait la vedette à nul autre que Richard Burton. Sa réputation d'actrice étant bien établie auprès de l'élite, il ne lui restait plus qu'à conquérir le grand public. Vient toujours un moment dans la carrière d'une actrice où le prestige et l'hono-

(suite à la page 21)

SPECTACLES

"Graveurs du Quebec II"

Graphica présentera du 14 au 31 mars une exposition intitulée "Graveurs du Québec II". Le vernissage aura lieu le lundi soir 13 mars à 20 heures et tous sont bienvenus. L'exposition comprendra des gravures de: Angèle Beaudry, Léon Bellefleur, Jean-Claude Bergeron, Gilles Boisvert, Roland Giguère, Shirley Raphael, Pierre Tétreault et Gérard Tremblay. La plupart des oeuvres exposées sont des eaux-fortes, à l'exception des ouvrages de Giguère qui présente cette fois des lithographies et de Boisvert qui travaille en sérigraphie.

Les gravures de Giguère attireront les collectionneurs sérieux puisqu'il s'agit d'oeuvres qui remontent à ses tout débuts, alors qu'il étudiait la lithographie à Paris chez Desjobert entre 1956 et 1959. Nous croyons d'ailleurs qu'il s'agit là des seules copies de ces oeuvres disponibles au Canada où elles n'ont jamais été exposées.

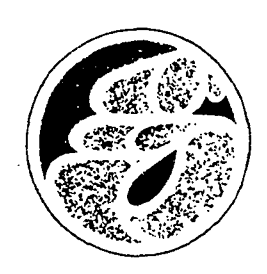
C'est aussi avec fierté que Graphica présente pour la première fois à Edmonton une exposition des gravures de Léon Bellefleur qui vient de se mériter au Québec le Prix Paul-Emile Borduas pour l'ensemble de son oeuvre. Bellefleur est un peintre qui a été mêlé à tous les courants artistiques qui ont traversé le Québec depuis les années quarante.

Evénements spéciaux

Graphica présentera également "Revelations": une soirée de musique et de poésie anglaise avec Patrick Higgins et Norman MacInnis le vendredi 17 mars à 20 heures. Entrée libre.

Le 21 mars à 20 heures, il y aura encore lecture de poésie à Graphica. Il s'agit d'une soirée de poésie présentée sous l'égide du Conseil des Arts et mettant en vedettes trois poétesses de Vancouver: Nellie Mc Clung, Carolyn Zonailo et Beth Jankola. Entrée libre.

Toutes ces activités auront lieu à Graphica, au 8815b - 92ème rue. Pour de plus amples renseignements, vous êtes priés de communiquer avec Micheline au 465-4188.



graphica



Vernissage / Preview - Lundi / Monday, March 13 Mars, 8:00 p.m.



— Environ 225 personnes au Concert de l'Ensemble Vocal Michel Gervais —

Le Stabat Mater (1736) de G.B. Pergolesi et Requiem (1947) de M. Duruflé ont été présentés par la chorale de Michel Gervais samedi soir dernier à la cathédrale All Saints.

Un concert des plus impressionnant, de l'avis de la majorité des spectateurs.

GENEVIEVE BUJOLD

(suite de la page 20)

rabilité ne suffisent plus à déterminer l'avenir de cette carrière: à Hollywood on se préoccupe aussi de l'aspect financier des choses; une actrice doit rapporter de fortes sommes aux producteurs pour qu'on s'intéresse à elle. Il semble pourtant qu'avec "Coma", son plus récent film, Geneviève Bujold ait trouvé l'élément qui en fera désormais un produit rentable pour l'industrie cinématographique.

La critique américaine a unanimement louangé l'exceptionnel travail de l'actrice québécoise dans ce film de Michael Crichton où elle joue aux côtés de Michael Douglas, Rip Torn, Richard Widmark et Elizabeth Ashley.

"Coma" est l'adaption cinématographique d'un best-seller signé Robin Cook. Ecrite et portée à l'écran par deux ex-médecins, cette histoire se déroule donc dans un milieu hospitalier où, suite au décès de sa meilleure amie, un jeune médecin (Geneviève Bujold) découvre que plusieurs comas injustifiés sont volontairement provoqués par des chirurgiens malhonnêtes s'adonnant à un abominable trafic d'organes humains. L'héroïne se retrouve donc au milieu de cadavres ensenglantés, se fait enfermée dans une chambre frigorifique remplie de dépouilles mortelles, doit escalader les murs de l'hôpital et se contorsionner sur des poutres surplombant une pièce immense où des comateux sont suspendus par des fils. Décidément, le tournage de ce film ne fut pas de tout repos pour Geneviève Bujold.

"Coma" est un film qui réussit à nous tenir en haleine du début à la fin; un suspense admirablement bien mené où les amateurs de sensations fortes seront servis à souhait. C'est un triomphe pour Geneviève Bujold qui a su mettre son talent au service d'un scénario des plus commercials et des plus intéressants, susceptible de plaire à un vaste public qui découvrira que tous les médecins ne sont pas des "Marcus Welby".

Les programmes fédéraux

(deuxième partie)

L'impôt: contrevenants et pénalités

La Loi de l'impôt sur le revenu a été adoptée en janvier 1949. Elle devenait alors partie intégrante de la législation canadienne, remplaçant la *Loi de l'impôt de guerre sur le revenu*; appliquée dès 1917.

En 1976, l'Impôt a recueilli $28 milliards 900 millions. Ses principales sources ont été les particuliers, les sociétés et les ventes.

La majeure partie de cette somme est allée à la santé et au bien-être, au paiement de l'intérêt de la dette publique, à l'expansion et au soutien économique, de même qu'à la défense.

Toute personne ayant perçu des revenus en 1977 est tenue par la loi de produire une déclaration d'impôt avant le 30 avril 1978.

Celles qui n'ont pas reçu de formulaire de déclaration par la poste, peuvent s'en procurer au bureau de poste ou au bureau de l'Impôt de leur région.

Les gens qui ne se seront pas conformés à cette loi (indépendamment de la nature des revenus qu'ils ont eus en 1977) sont passibles d'amende ou de poursuite judiciaire.

Revenu Canada doit régler chaque année certains cas relevant tantôt de la fraude, tantôt de la négligence, ou encore de l'évitement fiscal. Voici son attitude à ce sujet:

La fraude

Par définition, le fraudeur est une personne qui, sciemment et délibérément, par acte ou omission, trompe l'impôt (ou conspire à cette fin) afin de déclarer ou de payer moins d'impôt que ne l'exige la loi.

La divulgation volontaire

Revenu Canada encourage toute personne qui n'a pas produit de déclaration ou qui a produit une fausse déclaration, à le déclarer volontairement. Si la personne fautive fournit tous les renseignements avec honnêteté et exactitude, on lui permettra de régler ses dettes sans encourir de pénalité ni de poursuite.

L'évitement fiscal

Un certain nombre de contribuables peuvent utiliser un stratagème ou prendre des dispositions complexes afin de reporter, réduire ou éluder complètement l'impôt payable en vertu de la loi, sans toutefois se rendre coupables d'une infraction criminelle.

Si une enquête démontre que ce stratagème était illégal, une nouvelle cotisation sera établie en vertu des articles pertinents de la loi.

Les contrevenants

Outre les fraudeurs, certains contribuables reconnaissent qu'ils doivent des impôts, mais ne font rien pour les acquitter.

Lorsque certaines circonstances empêchent un contribuable de payer ses impôts, Revenu Canada accepte normalement une entente qui permettra d'acquitter sa dette dans un bref délai.

Toutefois, pour les contribuables qui refusent systématiquement de payer, les percepteurs disposent de moyens de recours énergiques. Revenu Canada peut saisir leur salaire, leurs autres revenus ou leurs comptes en banque, et même procéder à la saisie et à la vente de leurs biens.

L'appel

Un contribuable qui se croit lésé dans ses droits peut faire appel, et sans verser un cent.

Il y a quatre bureaux d'appel au Canada. Ils sont situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Ottawa.

Pendant qu'une objection ou un appel est en instance, les montants d'impôt établis par Revenu Canada doivent être acquittés.

Les pénalités

Revenu Canada peut décider d'imposer une pénalité qui s'élève habituellement à 25% du montant d'impôt non déclaré.

Du 1er septembre 1975 au 31 août 1976, 6,051 contribuables ont été trouvés coupables d'omission de produire une déclaration. Les amendes imposées se sont élevées à $635,187.

Entre le 1er avril 1976 et le 31 mars 1977, Revenu Canada a d'autre part enquêté sur 847 cas de fraude fiscale présumée, et a perçu $19,176,000 en impôts et en pénalités.

145 cas ont également fait l'objet de poursuites devant les tribunaux, et ont abouti à l'imposition d'amendes s'élevant à $2,535,000.

Information

Pour permettre aux contribuables de trouver réponses à certains problèmes qui leur sont propres, il existe une série de brochures mises à jour chaque année, et qu'on peut se procurer au bureau d'impôt de sa région:

- **Frais de garde d'enfants**
- **Gains en capital et Jour de l'évaluation**
- **L'impôt: un tour d'horizon qui s'impose**
- **L'impôt sur le revenu au Canada (également en version allemande et italienne)**
- **L'impôt et le non-résident**
- **L'impôt et les personnes âgées**
- **L'imôt sur le revenu et la petite entreprise (également en version italienne)**
- **L'impôt et l'étudiant**
- **Frais de déménagement**
- **Régimes enregistrés d'épargne-retraite**
- **L'impôt et le parent unique**
- **Régimes enregistrés d'épargne-logement**
- **L'impôt sur le revenu des ventes à commission**
- **Songez à la retraite**

Les agents des bureaux régionaux de l'Impôt peuvent aussi renseigner les contribuables. •

P&R 605 A

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

L'énergie à meilleur marché

La chaleur se paie!

• **Pensez aux économies possibles**
Pour chaque degré centigrade au-dessus de 20° C, la consommation de combustible augmente de 4.5% en moyenne.
Si vous fixez le thermostat à 20° C, plutôt qu'à 22° C, vous économiserez environ 10% sur la consommation du combustible.
En termes de dollars, si le chauffage vous coûte $300 par hiver, une économie de 10% en combustible pourrait vous faire épargner $30.

• **Du sommeil qui paie**
Pour plus d'économies, abaissez le thermostat de 3° C la nuit.
Chaque degré en moins la nuit vous fait économiser 1% en consommation sur une période de 8 heures.
Abaisser la température de 20° C à 17° C vous fera épargner environ 5% ou $15 par année.

• **Economies composées: $45, ça vous intéresse?**
Si votre thermostat est réglé de façon permanente à 22° C, et que vous abaissiez la température à 20° C pour le jour et d'un autre 3° C pour la nuit, vous pourriez obtenir une économie composée de 15%.
Cela signifie $45 sur un compte annuel de combustible de $300, qui équivaut à une *économie d'environ $200 millions par année pour les consommateurs canadiens.*
Ce qui n'est pas peu dire!

• **Le contrôle par zone**
La plupart des installations de chauffage à l'électricité offrent un certain "contrôle par zone". S'il y a chez vous une pièce inoccupée, fermez le thermostat en question et les portes qui conduisent à cette aire.

• **Baissez la température quand vous sortez**
Si tout le monde est à l'école ou au bureau ou que vous êtes partis pour la fin de semaine, fixez la température à environ 17° C. Pourquoi réchauffer les meubles?

Energie, Mines et Ressources Canada.
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 305 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

BUREAUX DE L'IMPOT

TERRE-NEUVE

Edifice Sir Humphrey Gilbert
165, rue Duckworth
Saint-Jean (T.-N.)
A1C 5X6
Téléphone: 737-5050

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Edifice Dominion
97, rue Queen
Charlottetown (I.-P.-E.)
C1A 7N1
Téléphone: 894-5556

NOUVELLE-ECOSSE

Edifice Ralston
1557, rue Hollis
Halifax (N.-E.)
B3J 2T5
Téléphone: 426-2210

Edifice fédéral
Rue Dorchester
C.P. 1300
Sydney (N.-E.)
B1P 6K3
Téléphone: 539-2150

NOUVEAU-BRUNSWICK

65, rue Canterbury
Saint-Jean (N.-B.)
E2L 4H9
Téléphone: 658-4600

QUEBEC

165 sud, rue Dorchester
Québec (Québec)
G1K 7L3
Téléphone: 694-3180

50, rue Couture
C.P. 1300
Sherbrooke (Québec)
J1H 4G9
Téléphone: 565-4888

Edifice du Revenu national
305 ouest, boul. Dorchester
Montréal (Québec)
H2Z 1A6
Téléphone: 283-5300

11 est, rue du Terminus
Rouyn (Québec)
J9X 3B5
Téléphone: 764-5171

ONTARIO

Edifice Century
360, rue Lisgar
Ottawa (Ont.)
K1A 0L9
Téléphone: 996-8340

385-387, rue Princess
Kingston (Ont.)
K7L 1C1
Téléphone: 542-2831

Nouvel édifice fédéral
11, rue Station
Belleville (Ont.)
K8N 2S3
Téléphone: 962-8611

Edifice Mackenzie
36 est, rue Adelaïde
Toronto (Ont.)
M5C 1J7
Téléphone: 869-1500

Edifice du Revenu national
150 ouest, rue Main
Hamilton (Ont.)
L8N 3E1
Téléphone: 522-8671

Edifice du Revenu national
166, rue Frederick
Kitchener (Ont.)
N2H 2M4
Téléphone: 579-6060

Edifice fédéral
32-46, rue Church
St. Catharines (Ont.)
L2R 3B9
Téléphone: 688-4000

451, rue Talbot
London (Ont.)
N6A 5E5
Téléphone: 679-4211

100, avenue Ouellette
Windsor (Ont.)
N9A 5S8
Téléphone: 252-3611

Edifice fédéral
19 sud, rue Lisgar
Sudbury (Ont.)
P3E 3L5
Téléphone: 675-9131

Edifice du Revenu
201, rue North May
Thunder Bay (Ont.)
P7C 3P5
Téléphone: 623-2751

MANITOBA

Edifice du Revenu
391, avenue York
Winnipeg (Man.)
R3C 0P5
Téléphone: 985-6350

SASKATCHEWAN

Edifice de l'impôt sur le revenu
1955, rue Smith
Regina (Sask.)
S4P 2N9
Téléphone: 569-6015

Edifice Canadian Imperial Bank of Commerce
201 est, 21e rue
Saskatoon (Sask.)
S7K 0A8
Téléphone: 665-4595

ALBERTA

Edifice public de Calgary
205 sud-est — 8e avenue
Calgary (Alb.)
T2G 0L1
Téléphone: 231-4101

Edifice public fédéral
9820 — 107e rue
Edmonton (Alb.)
T5K 1E8
Téléphone: 425-3510

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Edifice fédéral
277, rue Winnipeg
Penticton (C.-B.)
V2A 1N6
Téléphone: 492-6000

1166, rue West Pender
Vancouver (C.-B.)
V6E 3H8
Téléphone: 689-5411

1415, rue Vancouver
Victoria (C.-B.)
V8V 3W4
Téléphone: 386-2176

P&R 605-B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Avis au consommateur

Bébé et sa sucette



Des dangers se cachent parfois où on s'y attend le moins. Ainsi, des sucettes pour bébés, objets en apparence inoffensifs, ont provoqué des accidents mortels.

Le plus souvent, le bébé s'étranglait avec la corde qui retenait la sucette autour de son cou ou s'asphyxiait en avalant de petites pièces détachables (et, au moins dans un cas, la sucette en entier).

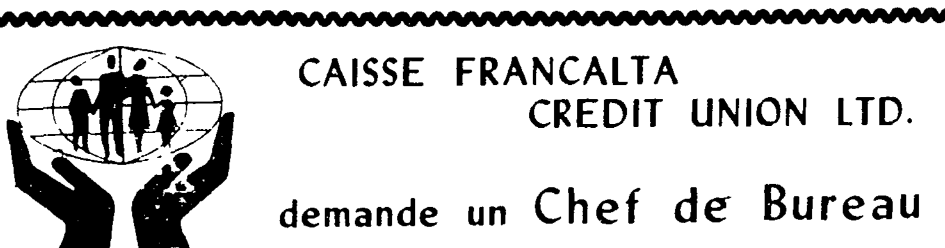
Ayant pris connaissance de cas d'accidents mortels et de certains autres qui ne se sont pas terminés aussi tragiquement, la Direction de la sécurité des produits, de Consommation et Corporations Canada, en collaboration avec les autorités médicales et dentaires, a réglementé les sucettes. Cette disposition du Règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux, entrée en vigueur en mai 1974, prévoit que:

- La sucette doit être conçue de façon à être suffisamment résistante et durable pour pouvoir supporter une force raisonnable, même après de nombreuses stérilisations, (sans que des pièces, susceptibles d'être avalées, ne se détachent).
- La garde de la sucette doit être assez rigide et avoir un diamètre suffisant pour empêcher l'enfant de s'enfoncer la tétine trop loin dans la bouche.
- Tout cordon attaché à la sucette doit être assez court pour que la sucette ne puisse être pendue au cou.
- Tous les matériaux utilisés dans la fabrication de la sucette doivent être non toxiques et, au moment de la vente, stériles.

Bien que ces règlements traitent de la plupart des dangers que peuvent présenter les sucettes, les parents devraient examiner régulièrement la sucette de leur enfant, surtout si le bébé a tendance à la mordiller. Des morceaux pourraient se détacher d'une sucette détériorée, ce qui pourrait être dangereux si le bébé les avalait.

Service de l'information et des relations publiques
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage Phase I Hull Québec K1A 0C9

P&R 105 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)



VIA Rail Canada

Conseil de direction



On annonce la nomination de M. W.P. Kelly, sous-ministre adjoint, Services fédéraux de Médiation et de Conciliation, Travail Canada, comme membre du conseil de direction de VIA Rail Canada.

30 P'TITES MINUTES avec Hubert Gauthier (deuxième partie)

L'avenir des héritiers...

En règle générale, la situation des francophones hors Québec est pénible. Hubert Gauthier l'a clairement indiqué dans la première partie de cette entrevue, en soulignant notamment la nature de la lutte qui se livre pour conserver l'identité francophone en milieu majoritairement anglophone.

Les faits mentionnés ne sont pas nouveaux, mais ils sont nettement exposés. Monsieur Gauthier a traité de la place du francophone dans sa communauté, des problèmes auxquels il fait face lorsqu'il s'agit de choisir une école pour ses enfants, de leur demander d'écouter la radio et la télé françaises, d'obtenir des soins accordés par du personnel parlant français, ou tout simplement de former une équipe de hockey en utilisant la langue de Molière.

Dans cette deuxième partie, Hubert Gauthier apporte d'autres faits et tire une conclusion sur l'ensemble des réflexions qu'il nous a livrées.

par Guy O'Bomsawin

photos Francine Lalonde



C'est plus cher

Les garderies: ça c'est essentiel. Les femmes veulent aller travailler et elles veulent une garderie française. Bien, dans la majorité des régions du pays, y compris Ottawa, il faut que tu payes plus cher, si tu es francophone, pour envoyer ton enfant dans une garderie "privée" parce que les garderies publiques qui sont à Ottawa, par exemple, sont des garderies bilingues; c'est-à-dire anglophones. Ça, je l'ai vérifié!

Les francophones vivent cette situation-là; même les plus convaincus . . . C'est ça leur contexte de vie de tous les jours.

Un autre exemple: les francophones vont-ils aller se battre pour protester à cause d'une contravention rédigée en anglais? Ils vont dire "*Pour cinq dollars, je ne suis pas pour aller me chicaner en cour. Je n'ai pas le temps. J'ai "ma job", j'ai mon pain à gagner et s'il faut que j'attende, ça va probablement me coûter pas mal plus cher*".

Le gars ordinaire fonctionne comme ça, comme ton anglophone. Lui, le francophone, il faut qu'il ait une conduite exemplaire, que j'appelle quasiment angélique, pour pouvoir arriver à vivre comme ça.

Un autre exemple: à toute heure, si on fait un interurbain, on est obligé de patienter cinq minutes pour avoir une standardiste française, et lorsque tu t'éloignes de l'Ontario, tu ne les as quasiment pas ces possibilités-là. Alors, quand tu vois ça tous les jours...

"Ouoh!"

Tu dis "*Le francophone parle anglais à ses jeunes dans sa famille*". C'est le résultat de tout ce qui étouffe tranquillement son contexte familial, devenu dernière chance . . . Ce n'est plus comme autrefois, quand tu avais une deuxième cloison qui entourait ta maison et où c'était étanche! Non, non, ce n'est pas étanche. La télévision, les loisirs, l'école, les services de santé, tout passe par dessus. Tout entre dans la maison, de nos jours.

Alors, mon francophone, lui, est constamment sous pression. Puis tranquillement le cercle se rapetisse et sans s'en rendre compte et je dis bien "*sans s'en rendre compte*", il en devient peu à peu victime. A un moment donné, il se rend compte de la situation, soit parce que quelqu'un le lui a dit, soit parce qu'il a lu "Les héritiers de Lord Durham". Sa réaction? "*Ben, tabarnouche, j'suis rendu loin. Y faut que je fasse quelque chose pour faire reculer ce mur-là. Que j'aille m'attaquer à des gros morceaux*".

De dire, par conséquent, que le francophone ne fait pas tout ce qu'il peut dans sa maison, moi je dis "*Ouoh!*"

D'après le tableau que tu me brosses du francophone en tant qu'individu vivant hors Québec, vraisemblablement que dans aucun de ces milieux, il ne soit possible de vivre, d'avoir une vie sociale en français. Est-ce qu'il n'y a pas certains coins où on a réussi à surmonter ces difficultés-là?

Il y a certains coins au Nouveau-Brunswick où c'est possible, parce qu'il y a là encore beaucoup d'unilingues francophones. Il y a certains coins, aussi, dans l'Est ontarien.

Comment ont-ils réussi?

Ils n'ont pas réussi, ils ont survécu par la force du nombre et la force de leur isolement.

Est-ce que des ghettos se sont formés?

Pas vraiment, parce que, géographiquement, les francophones étaient regroupés. Ceci les a favorisés; par exemple, au Manitoba, il y a certaines régions où les francophones sont géographiquement bien situés. Ceux-là se défendent mieux. Mais tranquillement, les pressions dont je te parlais se manifestent.



La région Est-ontarienne est aussi, sinon plus, menacée par une foule de choses qui sont survenues récemment. Par exemple, les grandes autoroutes qui sont construites pour diriger la circulation à Toronto ou ailleurs. Les gens sont victimes de ce genre de choses parce qu'ils ne sont pas impliqués au niveau des décisions, et que ces travaux risquent de briser leur environnement.

Le travail que nos associations essaient de faire est justement d'apprendre aux gens à réagir face à ce qui les menace. Si on réussit, on aura la moitié du chemin de fait.

Il y a aussi une autre part de responsabilité, qui appartient aux gouvernements. Ceux-ci doivent accepter certaines situations, sans quoi il n'y a rien à faire.

Modus vivendi

Est-ce que les francophones hors Québec qui sont à quelque palier de gouvernement que ce soit, s'occupent vraiment, d'après vous, de la cause francophone?

Je pense que de la même façon que ton francophone dans sa maison est victime d'un "*encloitrement*", ton fonctionnaire, qu'il soit fédéral ou provincial, est victime de la même chose. Parce que le système gouvernemental n'est pas majoritairement francophone. Alors le francophone en situation minoritaire au gouvernement aura la réaction suivante: "*Si je vais un peu trop fort, je vais me faire taper sur le nez par les anglophones*". Tu retrouves deux catégories de francos au gouvernement: ceux qui sont victimes de choses comme ça, et moi je ne les blâme qu'à moitié; et ceux qui aident quasiment le système à être comme il est.



Grosso modo, il y a un paquet de francophones bien mal à l'aise là-dedans. Je comprends qu'ils soient victimes d'un système, et c'est pour ça que l'on comprend ce que ça prend comme changements au niveau des gouvernements. Ce que les gouvernements ne veulent pas comprendre.

Un coup de barre

Si on veut être clairvoyant, est-ce que tu vois, dans 20 ou 30 ans, une société francophone hors Québec autre que celle que l'on connaît actuellement?

Présentement, je ne suis pas en mesure de faire des prédictions pour 20 ou 30 ans. Au point où en sont les choses, et c'est ce qu'on a dit dans "Les héritiers de Lord Durham", il n'est pas question de parler de développement. Il faudrait pourtant en discuter, mais comme c'est là, on n'a même pas abouti à en parler et encore moins à trouver des moyens pour faire du développement et théoriser sur ce qui va se passer dans 10 ou 20 ans.

La plupart de notre monde est d'un réalisme assez franc. C'est d'ailleurs pour ça qu'on a écrit "Les héritiers de Lord Durham", parce qu'autrement on n'aurait pas pu le faire.

Actuellement, on est dans un combat de survivance et non pas dans un combat de développement. On se bat pour chaque pied qu'on essaie de nous enlever. Ça n'avance pas, parce que si ça avançait, on arrêterait l'assimilation et elle n'arrête pas actuellement; les chiffres de 1976 l'ont démontré.

Maintenant, la réaction de beaucoup de monde, y compris les gouvernements, est de dire que notre leadership est bien pessimiste. Mais moi je pense qu'on est des réalistes et que s'il n'y a pas vraiment un coup de barre magistral d'ici quelques années — je dis bien quelques années et non pas

Suite à la page........

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page.......

une décennie — je pense qu'il y a des communautés qui seront obligées de "bâcler". On voit crouler des communautés constamment, et ça passe sous silence. D'ailleurs la Fédération a commencé à dénoncer cette désintégration-là.

C'est donc bien difficile de rêver à l'avance, quand on n'a même pas un pied dans la porte pour faire du développement. On en est encore à l'étape du rattrapage. Par exemple, le premier ministre Davis a déclaré qu'il n'y aura pas de reconnaissance officielle des francophones en Ontario; c'est fort! Et il travaille pourtant pour l'unité nationale!

Quel rôle devrait jouer le francophone minoritaire pour prendre les choses en main et voir à ce qu'un revirement se fasse au cours des prochaines années?



Le rôle des francophones hors Québec est, je dirais, de devenir d'abord conscients de leur réalité; deuxièmement, de l'accepter; troisièmement, de ne pas la laisser sous couvert: c'est-à-dire de ne pas accepter paisiblement qu'on leur impose le silence.

Ça veut peut-être dire dans un coup de dernière chance de faire une espèce de dénonciation de leur situation. En espérant que ça aide à améliorer les choses, parce que ça va faire prendre connaissance de la réalité à ceux qui sont responsables d'y remédier.

Mais si, à un moment donné, on a clairement expliqué ce qu'est notre problème, qu'on a dit ce qu'on veut, et que de l'autre côté de la clôture — c'est-à-dire les autorités et la masse anglophone, parce que c'est la majorité qui a à décider s'ils veulent qu'on vive ou non, dans le fond — on nous dit clairement *"On n'est pas intéressé"*, à ce moment-là, on aura nos réponses.

Une ethnie . . .

Qu'est-ce que vous pensez de la thèse qui voudrait que les francophones hors Québec soient considérés comme un groupe ethnique, en ce sens que le francophone qui va s'établir dans un milieu anglophone, n'a qu'à devenir anglophone, qu'à s'assimiler, pour très bien vivre, en tout confort?

Bon, premièrement, l'histoire d'être vus ou perçus comme un groupe ethnique, ou accepter d'en être un, ce serait accepter d'être des étrangers dans le pays. Ce que nous ne sommes pas. Par exemple, quand je regarde tout le côté acadien, ce sont eux qui ont bâti ce pays-là; quand je regarde l'Ouest, je sais qu'on l'a bâti aussi. Mon arrière grand-père a été un des premiers à aller bâtir le Manitoba avec ses amis. Si on étudie notre histoire comme il faut, on apprend que c'est La Vérendrye qui est allé jusqu'aux Rocheuses et qui a laissé ses traces tout le long du chemin.

Le Manitoba, à un moment donné, à cause d'un certain tournant, aurait pu devenir majoritairement francophone. Il l'était d'ailleurs. On a pendu Louis Riel, on a réglé le problème. Ça n'a pas été long. C'est ça notre histoire. C'est bien simple.

De nous dire qu'on est des immigrants dans ce pays-ci, si c'est ça qu'on dit, bien je pense que ça règle le problème aussi. Parce que si c'est ça, disons-le ouvertement, et ça vient de répondre à la question précédente *"Est-ce qu'on a notre place dans le pays?"*, la réponse serait *"non"*.

Si c'est ça le cas, toutes les thèses qui veulent que "a mari usque ad mare", "d'un océan à l'autre", on soit des francophones à part entière, alors là ça vient de passer par-dessus bord. On vient de consacrer deux unilinguismes!

Puisqu'on parle d'ethnies, est-ce qu'il y a des communautés ethniques ou multiculturelles qui appuient ou qui sympathisent avec la cause francophone?

Je pense que oui. Moi, j'ai su que dans certains coins du pays, il y a des groupes qui nous appuient sans réserve. Puis eux se considèrent comme des immigrants; les Juifs, par exemple: moi j'ai connu des groupes de Juifs dans l'Ouest qui appuient notre cause sans contredit. Il y a quelques communautés qui nous appuient mais disons qu'elles ont aussi leurs propres problèmes. Je pense que les Juifs sont dans une situation pénible et que Dieu les garde. Nous autres, on a notre bataille aussi. On n'a pas de conflits avec ces gens-là. Je dirais plutôt que là encore — si je prends l'exemple du gouvernement de l'Alberta qui met les francophones en conflit avec les Ukrainiens — il n'y a pas de bataille entre les francophones et les Ukrainiens. Il n'y a fondamentalement pas de lutte. C'est le gouvernement qui dit *"we have other priorities"*, en parlant des Ukrainiens, tu sais. Ce sont les autorités qui provoquent les deux groupes.

Est-ce que la situation telle que vue par Hubert Gauthier avant son arrivée à la FFHQ, c'est-à-dire l'image qu'il s'était faite de la société francophone hors Québec, est-ce que cette image correspond à celle qu'il connaît à l'heure actuelle?

Quand on a fabriqué "Les héritiers de Lord Durham" (beaucoup de gens y ont participé), c'est probablement là qu'on a pris vraiment conscience, dans une large part, que ça n'allait pas bien. Ça a fait mal et ça fait encore mal.

En faisant ça, les gars ont dit, et je cite des gars de l'Acadie: *"Ça nous a fait de la peine de faire ce document-là, mais il le fallait. C'est une partie de nos responsabilités."* Et je pense que le perception qu'on a de nous-mêmes, telle que décrite dans "Les héritiers de Lord Durham", n'avait jamais été présentée comme ça. C'était bien difficile de réaliser ça et de l'accepter. On a décidé de ne pas se mentir, et c'est ça qui fait notre force.

Est-ce que ça signifie qu'à ton arrivée à la FFHQ tu considérais que les circonstances étaient davantage positives qu'à la suite de la publication du rapport "Les héritiers de Lord Durham"?

Je connaissais très bien une situation dans le pays: celle du Manitoba, de l'Ouest, et je n'ai pas eu de grosses surprises en ce qui concerne la situation des francophones hors Québec. Alors je ne peux pas dire que je suis devenu plus optimiste ou plus pessimiste. J'ai toujours travaillé dans un contexte de réalisme, tout en essayant d'y trouver un peu de sérénité.

Aussi, comme pensent tous les autres gars de notre équipe, il faut accepter la situation. Une fois que tu l'as acceptée, c'est déjà plus facile d'y travailler. Tant qu'on se bat contre nous-même pour accepter ça, c'est une perte d'énergie. Mais quand on a accepté, c'est plus vivable. ●

P&R 705 B

(Ces textes sont fournis par le Secretariat d'Etat)

Un de nos parcs nationaux . . .

Le parc national de l'Ile-du-Prince-Edouard est situé sur le golfe Saint-Laurent, à 24 kilomètres au nord de Charlottetown. Il longe la mer sur une distance de 40 kilomètres.



Bien qu'il ne couvre que 20,7 kilomètres carrés, il présente un environnement étonnamment varié: terrains boisés, marécages, étangs, dunes de sable et quelques-unes des plages les plus réputées au Canada.

Activités

Parmi les activités les mieux appréciées, on compte la plongée, les promenades sur la plage, les feux de camp, les excursions en canot et les programmes pour enfants.

A la baie Covehead, il existe des rampes de lancement pour les embarcations motorisées. Celles-ci sont toutefois interdites sur les étangs d'eau douce situés à l'intérieur du parc.

On peut faire bonne pêche dans le parc: truite mouchetée, gaspareau, perche blanche, éperlan, anguille.

Les pêcheurs du voisinage louent leurs bateaux pour des croisières et des expéditions de pêche en haute mer.

Le parc est ouvert à l'année, bien que les services aux visiteurs soient généralement offerts sur une base saisonnière.

En hiver, on peut y faire des excursions, de la marche en raquettes et du ski de randonnée.

Logement

On trouve trois terrains de camping dans le parc: soit à Stanhope, à l'Ile Rustico et à Cavendish. Ils ouvrent vers la troisième semaine du mois de mai et ferment au cours de la deuxième semaine d'octobre.

Des établissements commerciaux, tels terrains de camping, motels, hôtels, chalets et fermes de vacances sont nombreux dans la région du parc.

Voies d'accès

Les principales voies d'accès sont les autoroutes 15 et 24 qui mènent au nord de Charlottetown jusqu'au secteur est du parc.

Les routes 2 et 6 qui cheminent vers l'est à partir de Charlottetown et vers l'ouest à partir de Souris, aboutissent également au secteur est.

Les routes 2, 6 et 13 mènent au secteur ouest à partir de Summerside, Kensington et Hunter River.

L'aéroport commercial le plus rapproché est situé à Charlottetown où des envolées assurent quotidiennement la liaison avec Montréal, Moncton, Halifax et Ottawa. Charlottetown est également desservie par chemin de fer.

L'Ile-du-Prince-Edouard est accessible par traversier à partir de Caribou (Nouvelle-Ecosse), et de Cape Tormentine (Nouveau-Brunswick). Ce dernier peut prendre à bord voitures, autobus et trains.

Restaurants

Le parc est doté de trois casse-croûte: le Cavendish, le Stanhope et le Dalvay et, aussi surprenant que cela puisse paraître, vous y trouverez un salon de thé où vous pourrez déguster une pâtisserie en sirotant votre thé. De plus, la salle à dîner de l'hôtel Dalvay-by-the-Sea *(cinq étoiles)* offre de merveilleux repas préparés par des chefs prestigieux.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national de l'Ile-du-Prince-Edouard, C.P. 487, Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, C1A 7L1; ou téléphoner à: (902) 672-2211

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 505

(Ces textes sont fournis par le Secretariat d'Etat)

OPINIONS LIBRES

(Suite de la page 4)

La vérité tout simplement

M. le Rédacteur,

Je me souviens d'un article de votre journal où à la rentrée scolaire M. Guy Lacombe nous entretenait du problème de l'enseignement religieux à l'école. Devant la difficulté pour les professeurs de savoir exactement quoi dire à leurs élèves, il donnait simplement ce conseil pourtant si lumineux et qui aurait pensé qu'il fut à propos...! "Dites leur la vérité tout simplement et je suis sûr qu'ils seront contents!"

Mais qu'est-ce que la vérité aujourd'hui et où la trouver? Nos professeurs ont-ils en main les documents qui sont l'enseignement authentique de la Révélation. La catéchèse actuelle ne contient pas les vérités requises pour garantir aux parents que leurs enfants seront dans la vérité. Parents catholiques vous ne serez pas surpris si votre gars ou votre fille de 15-16 et 20 ans ne sait pas réciter le Credo ni le Pater, ne connaît pas les dix commandements de Dieu et les sacrements, qu'il ne fréquente plus. Ces quatre conditions pour qu'un catéchisme soit vraiment un cours de religion catholique "un sens au voyage", par exemple, n'en souffle pas un mot!

De tout cet enseignement, il ne faut pas accuser les enfants qui sont devenus des révolutionnaires par l'enseignement qu'ils ont reçu à l'école. Les vrais coupables c'est nous la génération de 50 et 60 ans. Des jours sombres nous attendent dans un avenir très proche.

Nous nous sommes crus trop fins, trop savants, nous avons oublié le bon Dieu; ne soyons pas surpris s'il nous abandonne à nos propres moyens. Pour ceux qui ont réalisé la situation et qui sont concernés au sujet de la vérité catholique à diffuser à leurs enfants je suis heureux de leur faire savoir que nous avons en main des exemplaires du vieux catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa édité en 1880 et qui établit sans aucun doute la base de toutes les vérités catholiques nécessaires au salut! Libre alors de développer davantage les connaissances théologiques qui sont le trésor de l'Eglise. Ce petit livre coûte $1.50 par la poste. Ce cathéchisme est en français ou en anglais.

Sincèrement en Jésus et Marie

Hormidas Chauvin
Girouxville

BONNYVILLE

NÉCROLOGIE

M. ARCHIBALD DUCHARME



Lundi le 30 janvier, décédait Monsieur Archibald Ducharme d'une crise cardiaque à l'âge de 74 ans. Il laisse son épouse Agnès; trois fils: Marcel et Omer de Bonnyville et Laurent de Thassis, C.B.; deux filles: Doris Lapointe de Bonnyville et Simone Collins d'Edmonton; deux frères: Georges et Pat de Fort Kent; une soeur: Cora Daigel d'Edmonton; 19 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Monsieur Ducharme est originaire de Glentworth, Sask. Il épousa Agnès Fournier en 1925 et déménagea à Fort Kent en 1932 où il fut fermier, forgeron, conducteur de camions et en 1938 distributeur pour la compagnie Allis Chalmer. En 1951, il construisit un garage Ford à Bonnyville.

Très actif au sein de la communauté, M. Ducharme fut conseiller et maire de la municipalité pendant vingt ans et également membre de la Division Scolaire 46 pendant un autre vingt ans. Il contribua pour beaucoup à la Paroisse St-Joseph de Fort Kent ainsi que pour l'établissement d'un centre d'accueil pour les citoyens d'âge d'or à Bonnyville.

Le service fut chanté mardi le 31 janvier en l'Eglise St-Louis de Bonnyville. L'inhumation suivit au cimetière St-Joseph de Fort Kent.

M. JOSEPHAT M. HAMEL



Est décédé du cancer à l'hôpital Cross WW à Edmonton à l'âge de 71 ans, Monsieur Josephat M. Hamel. Il laisse dans le deuil son épouse Jeanne; quatre fils: Raymond, Laurier et Joffre de Bonnyville et Gaston de Cold Lake; une fille: Mme Georgette Lavigne de Bonnyville.

Monsieur Hamel est né le 10 avril 1906 à St-Janvier, Québec. Il est venu dans l'ouest en 1925 et a épousé Jeanne Nobert à Red Deer en 1929.

Il s'est établi à Bonnyville en 1929 où il fut boucher pendant presque 40 ans. M. Hamel fut conseiller de la ville de Bonnyville pendant 26 ans. Il prit part au choeur de chant de l'église, Chevaliers de Colomb et l'ACFA. Quand il entreprenait quelque chose, M. Hamel s'y mettait de tout coeur et il fut toujours très dévoué dans toutes ses entreprises.

Josephat Hamel fut inhumé au cimetière paroissial.

IMAGES DU MONDE

Films de l'O.N.F.

ECOLE REGIONALE, ST-PAUL

Classe 123/124

mercredi, le 22 mars 1978

20h00

FILMS:

- Balablok
- La promotion rurale en 4 pays du Tiers-monde

Un projet coordonné par le Centre Barbara Ward avec l'appui de l'O.N.F.

LE JOUR DU SEIGNEUR

Directement de la paroisse Ste-Famille à Calgary, célébration de la messe par le Père Chevrier.

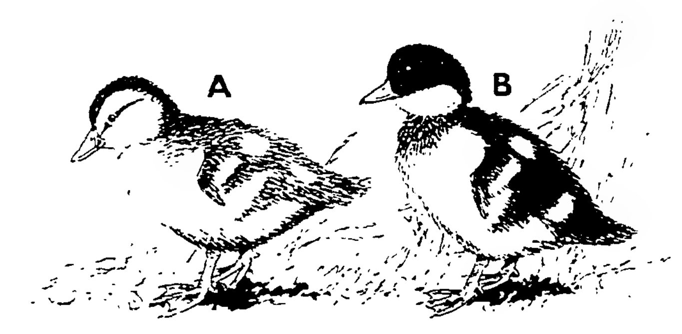
Le dimanche 19 mars, à 10H00

CBXFT Canal 11, Cable 12

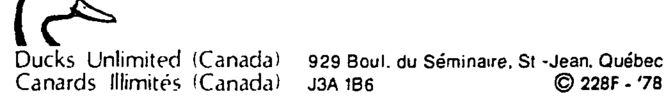


Têtes de Cacahuète

Le Monde du Marais



COULEUR ET MOTIF DU DUVET DES CANETONS — La principale caractéristique qui différencie le duvet des canetons est la variation de coleur. Le motif du duvet est remarquablement le même. Sur les onze canardeaux, dix possèdent un motif identique à celui du canard malard (A). Seul le duvet du canard des bois est différent et n'a que de légères taches au bas du dos. Certaines espèces ont des couleurs plus contrastantes et les taches sont moins proéminentes. Pour le canard kakawi (B), le petit garrot et le garrot commun, le duvet est presque noir et les couleurs blanche et noire de la tête sont très prononcées.



SOLUTIONS

LE DISTRAIT

La cravate est accrochée à l'oreille - Il n'a pas fini de se raser - Sa brosse à dents est dans sa poche - Sa veste est à l'envers - Les chaussures dépareillées, un lacet détaché - Les chaussettes différentes.

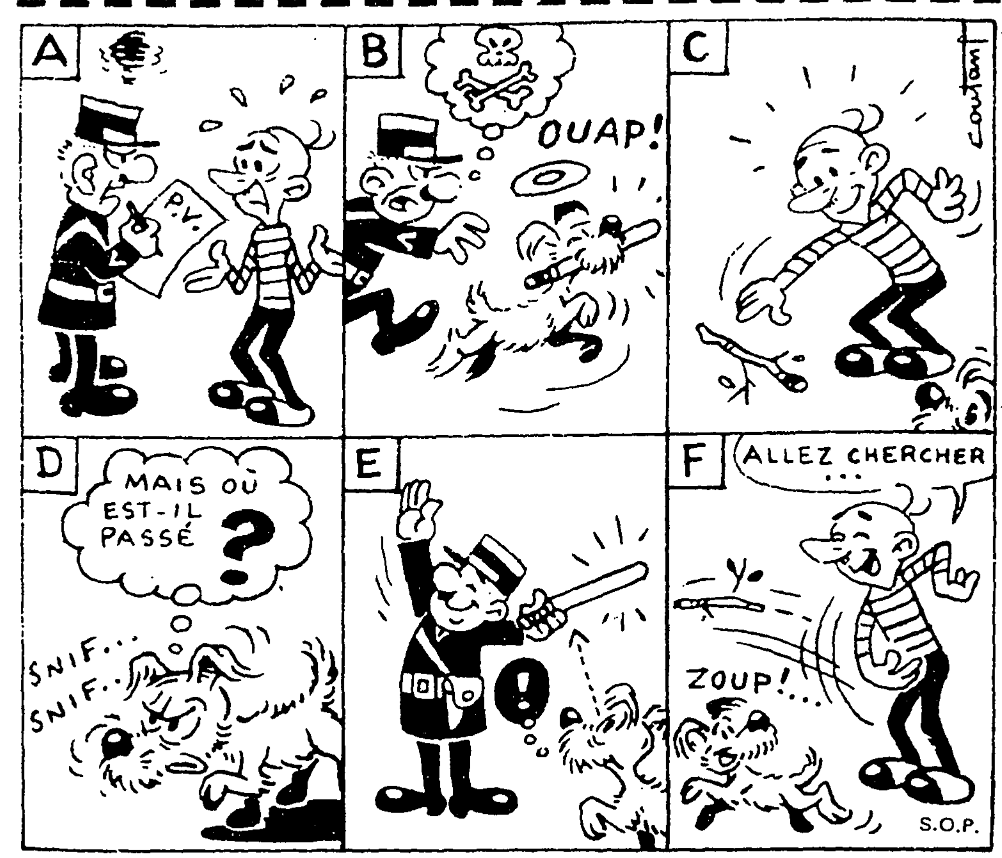
TEST LOGIQUE

6h. 15 min.

LE FILM MAL MONTE

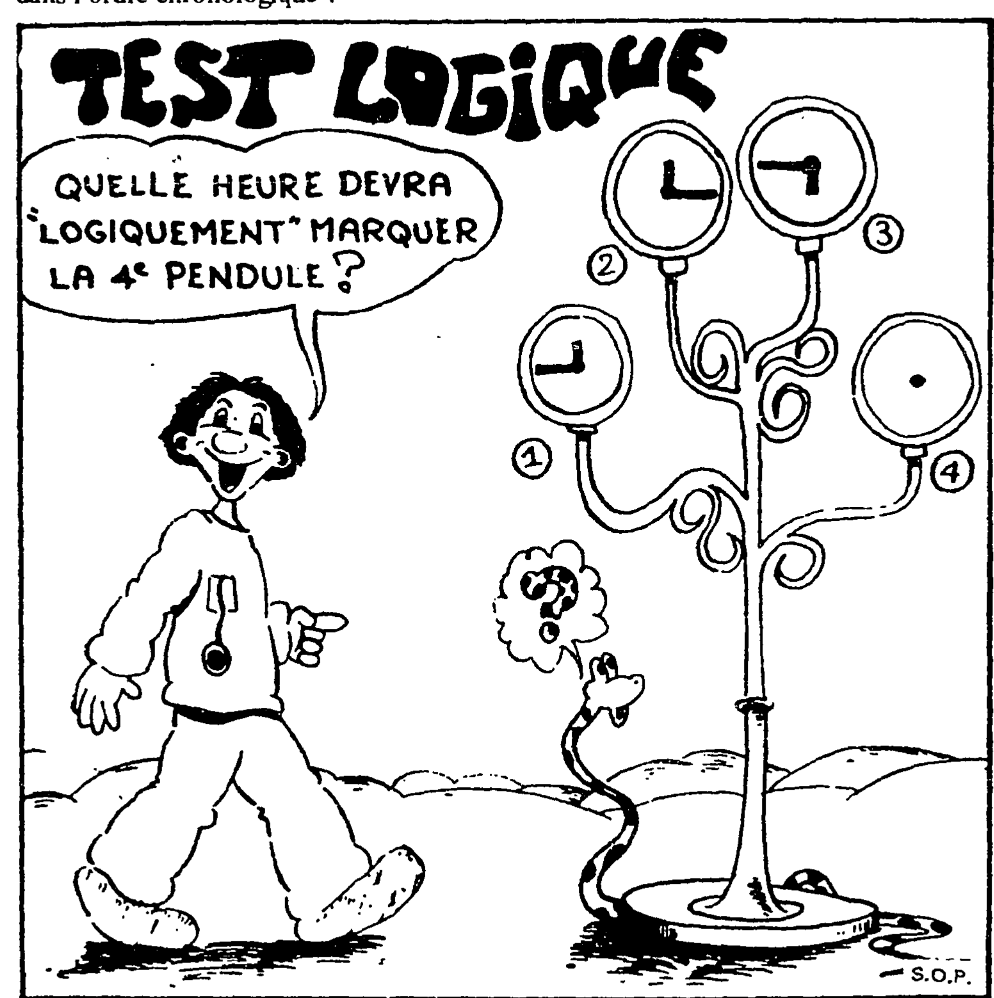
C - F - D - E - B - A.

LE FILM MAL MONTÉ



Ce petit film a été monté dans le désordre. Pourriez-vous remettre les six scènes dans l'ordre chronologique ?

TEST LOGIQUE



LE DISTRAIT

DANS SA PRECIPITATION CET HOMME A COMMIS CERTAINES DISTRACTIONS. SAIS-TU LESQUELLES ?

ZUT et ZUT

S.O.P.

Les boites d'allumettes soudées

Affirmez à vos amis que vous pouvez soulever cinq grosses boites d'allumettes superposées, sans qu'elles s'écroulent.

Votre secret: vous pousserez chacun des tiroirs dans la boite suivante pour créer une liaison solide entre tous les éléments de la colonne afin que l'assemblage résiste parfaitement.

Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: ....

Code postal: ....

Age: ....

ROFFE

MOTS CACHES

7 lettres cachées

E	E	R	E	L	E	V	E	R	P	R	U	O	P	S
R	T	E	R	I	C	C	O	L	E	S	E	U	N	P
A	N	O	I	T	A	L	E	A	E	R	S	O	A	S
T	O	U	R	T	E	S	N	S	E	I	I	S	E	D
N	T	R	E	S	S	U	O	T	L	T	S	T	H	R
E	O	S	E	U	G	R	O	L	A	I	I	R	O	A
M	I	A	M	B	T	R	A	T	O	S	E	U	N	N
E	R	N	P	I	S	N	N	N	O	M	T	F	T	G
V	E	T	A	R	I	E	S	U	R	E	E	F	E	A
I	M	E	L	M	S	I	R	A	R	E	M	E	N	T
T	E	R	E	E	L	T	I	T	R	E	S	S	T	N
A	N	I	R	E	S	R	I	T	R	O	S	U	E	O
L	T	P	N	N	R	R	E	V	U	O	R	T	R	M
E	E	C	O	S	E	N	I	B	R	U	T	R	E	V
R	E	M	R	I	O	S	R	I	N	E	V	U	O	S

Ablation
arme

Empaler

Honte

Monstruosité
montagnards

Notoirement

Occire
Orgues

Passions
pire

pourpre
pusillanime

Rarement
relativement
représentations
restes
retors
révéler
rôles
roses
route

Santé
silence
soir
sortir

souvenirs
subir

Tare
tenter
tirer
titres
tonte
tourtes
tousser
trouver
turbines
truffes

Vertu

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 8 MARS: Vandale

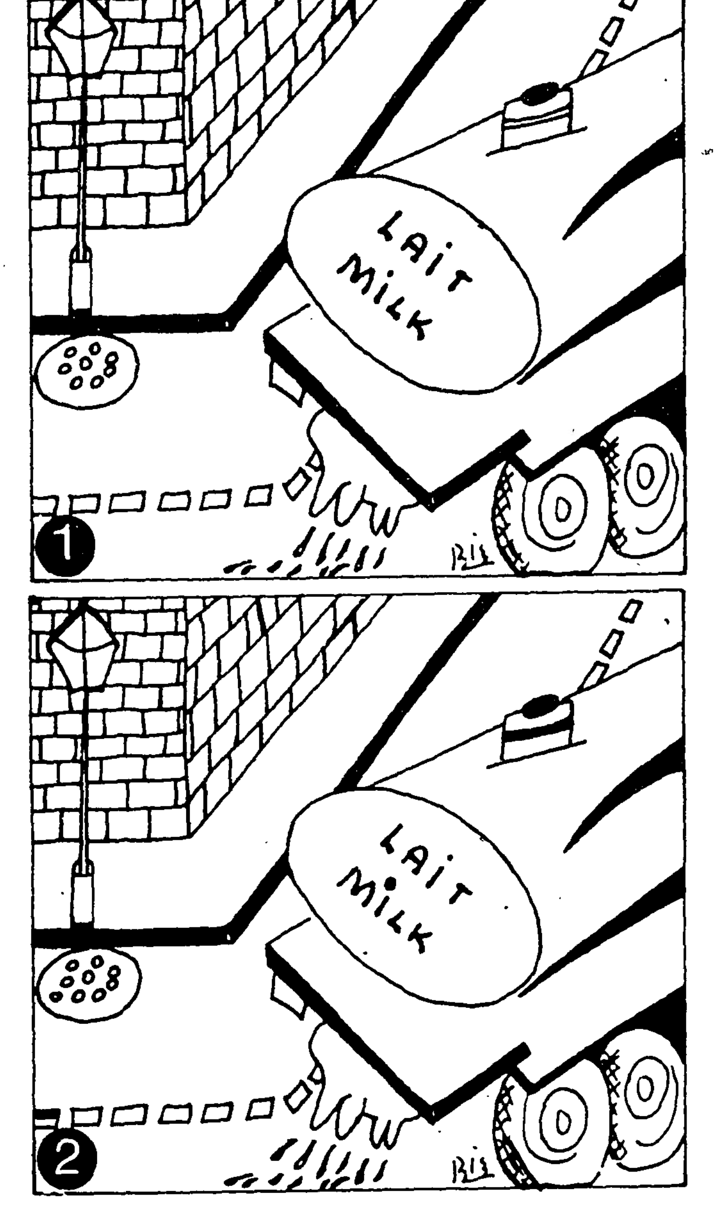
GAGNANT: Normand Mackell
C.P. 207,
Girouxville, Alberta

PRIX DE CETTE SEMAINE: "L'Endormie de Paul Claudel" (ou 'la naissance du génie') par Eugène Roberto

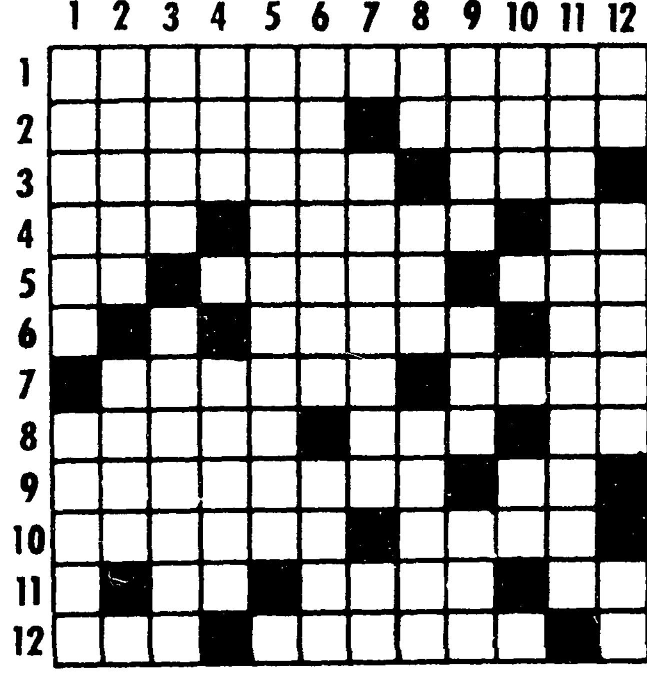
COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

JEU DES 7 ERREURS



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1– Qui appartient proprement à certaines personnes.
2– Cupidons. – Manches de pinceau.
3– Mêlas une seconde fois. – Nouveau.
4– Ores, moins une lettre. – Espace sablé. – Patrie d'Abraham.
5– Chemin de halage. – Apôtre. – Grain de chapelet.
6– Doubler un pion au jeu de dames. – Dans.
7– Pape de 366 à 384. – Lieu où l'on bat le grain.
8– Du verbe cirer. – Saint en espagnol (inversé). – Equerre.
9– Résultat quelconque. – Parcouru des yeux.
10– Femelles de l'ours. – Se jeter impétueusement.
11– Jumelles. – Attaches avec un lien. – En matière de.
12– Amas. – Mesure de longueur (pl).

VERTICALEMENT

1– Mot. – A confiance en.
2– Acide. – L'Etre Suprême.
3– Ville éternelle. – Ornements.
4– Cause la mort de. – Multitude.
5– Femme de l'Irlande.
6– Danse nationale de la Hongrie. – Riv. de France.
7– Promesse formelle. – Deux lettres de vérité.
8– Adv. de lieu. – Venue au monde. – Donner de l'air.
9– De naissance. – Coupé court. – Affaibli.
10– Saison. – Chemin de halage.
11– Action de rouvrir.
12– Du verbe être. – Fille du roi de France Louis XII. – Tellement.

SOLUTION



ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

LUNDI 20 mars

René LAMBERT, Nampa
Wilfrid LAROSE, Legal
Romuald PARKER, Falher
Arthur SEVIGNY, Edmonton
Lucien TARDIF, Nampa

MARDI 21 mars

Roland BACQUE, Thérien
Jean-Marc BEAUDOIN, Edmonton
Mme Elianne BOULIANNE, St-Paul
Mme Violaine CORBIN, Grande Prairie
Me Louis DESROCHERS, Edmonton
Gérard DUFOUR, Spirit River
Mme Diane GRENIER, Morinville
Jean-Paul VINCENT, Sherwood Park

MERCREDI 22 mars

Mme Marthe DUCHARME, Bonnyville
Mlle Elisabeth LUSSON, Clyde
Dr Werner SCHULZE, Edmonton

JEUDI 23 mars

Dr Georges BOSNYAK, Edmonton
Lucien CHENARD, Tangente
Roger FONTAIN, Hinton
Lucien GARANT, Donnelly
Mme Fernande LEFEBVRE, St-Paul
Mlle Jocelyne MAHE, Edmonton

VENDREDI 24 mars

Denis CROTEAU, Fort Kent
Roméo GENEREUX, Bonnyville
Raymond LEBLANC, St-Albert
Armand OUELLETTE, Bonnyville

SAMEDI 25 mars

Raymond ARCAND, Donnelly
Honorable Juge André DECHENE, Edmonton
Emile LABBE, Edmonton
Donald LETOURNEAU, Edmonton
Arthur L'HEUREUX, Legal

DIMANCHE 26 mars

Camille BENOIT, Edmonton
Rémi HANDFIELD, Edmonton

COMPOSITION DE L'EXECUTIF PROVINCIAL DE L'ACFA

▶ Le président général: Roger MOTUT

▶ Les cinq personnes élues par le conseil général: Gilles CADRIN, Jean-Louis DENTINGER, Germain DESAULNIERS, Roger LALONDE. et Ernest LEFEVRE

▶ Les représentants des huits régionales: Jean DURANT. Marc GALLIEN. Valère GRENIER. Henri LUSSON, Daniel POULIN, Gilbert PROUXL, Gaston RENAUD et Cécile RODRIGUE

▶ Le représentant de FJA: Patrick FAFARD

MEMBERSHIP et INFORMATION

10008-109e rue, Edmonton T5J IM5

(403)429-7611

Suite de la page 7.

Q. Quel était le pourcentage de parents anglophones qui avaient inscrit leurs enfants au niveau du Jardin d'Enfants en septembre 1977?

R. 50 pour cent des parents étaient anglophones.

Q. Quelle est la motivation des parents anglophones?

R. La plupart pensent que le Canada est un pays bilingue. Ce sont des parents très ouverts qui voient les possibilités de développement de la personnalité de leurs enfants à travers un programme bilingue.

Q. Est-ce que les parents anglophones sont plus réceptifs à l'enseignement bilingue que les parents francophones?

R. Ceux qui se présentent, oui. La chose qui m'embête le plus au point de vue intérêt, c'est que les francophones sont plus distants que les parents anglophones.

Q. On pourrait donc dénoter une conscience plus "canadienne" de la part des parents anglophones...

R. Je pense qu'il y a un changement depuis quelques années. Ils sont plus ouverts au fait que le Canada est un pays bilingue.

Q. Quel a été le processus qui a permis que la Commission Scolaire de Saint-Albert réponde à la demande du Comité des Parents Francophones dont vous êtes l'un des représentants?

R. Nous avons présenté des mémoires bien structurés. Nous avons envoyé une pétition à M. Koziak. L'annonce du $2,5 millions est arrivée environ une semaine après la réponse qu'on a reçue. Nous sommes évidemment reconnaissants qu'une réponse favorable ait été donnée à nos revendications.

Il va y avoir une réunion pour tous les parents intéressés à l'école V. J. Maloney, 65, Sir Winston Churchill Ave, mardi le 21 mars à 20h00. Le Dr Zielinski, M. Alain Nogue, Marie-Thérèse Dentinger, entre autres, seront présents. ☐

CARTES D'AFFAIRES

Petites annonces

A LOUER

Suites d'une chambre et deux chambres à coucher, localisées au sud de la ville, téléphoner 465-9693. Carda Ltée

Demi-duplex de 3 chambres à coucher, incluant poêle et frigidaire, laveuse automatique et sécheuse, tapis à la grandeur, téléphoner: 465-9693. Carda Ltée.

Chalet de 560 pieds carrés, meublé, seulement $22,500.00. Pour plus d'informations veuillez vous adresser à Paul Emile: 465-9691 ou 426-4021. Carda Ltée.

2.5 acres, localisées à 25 milles d'Edmonton, tout près de Bon Accord, téléphonez à René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Chalet de 20x36, situé tout près de Tofield avec 40 acres de terrain, veuillez contacter Paul Emile: 465-9691 ou 426-4021. Carda Ltée.

Terrain résidentiel de 50x120, situé à Bonnyville, seulement $18,000. Pour plus d'informations veuillez contacter Norman: 465-9691 ou 826-3948 Bonnyville. Carda Ltée.

Terrain de lac, situé au nord du Lac St-Vincent avec cabine, seulement $22,000. Veuillez contacter Norman: 465-9691 ou 826-3948 Bonnyville. Carda Ltée.

A VENDRE

A vendre ou possibilité d'échange contre une maison à Sherwood Park. Si vous appréciez une maison spacieuse, de première qualité, située en pleine campagne, à 15 mns seulement d'Edmonton, conçue pour la joie de vos enfants et la vôtre, appelez Stéphane: 465-9691 ou 469-9490. Carda Ltée.

Bi-level de 3 chambres, seulement 1 an 1/2, situé à Millewood, avec garage double chauffé et porte électrique, clôture en cèdre, veuillez contacter René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Maison de 2 chambres avec commencement de suite au sous-sol, localisée tout près du centre d'achat Bonnie Doon, téléphoner à René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Maison de 3 chambres à coucher, seulement $51,900.00. Veuillez vous adresser à Bertrand: 465-9691 ou 469-8473. Carda Ltée.

Maison neuve située à Millwood, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, grande cuisine, chambre de bain complète, avec demie-chambre de bain dans la chambre principale. Pour plus d'informations veuillez vous adresser à Stephane: 465-9691 ou 469-9490. Carda Ltée.

ACREAGE

Un acreage, situé à 8 milles de Sherwood Park, seulement $34,900. Téléphoner à Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

158 acres, localisées à 91/2 milles de Barrhead, avec gaz et électricité, seulement $38,900. Veuillez contacter Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Chalet de 24x36, situé à 16 milles d'Edmonton, avec salon, cuisine et 2 chambres à coucher, téléphoner à René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

1/4 de section, situé à 55 milles d'Edmonton, semé en foin, ruisseau coulant à travers la propriété, électricité sur les lieux, on demande $55,000. Pour plus d'informations veuillez vous adresser à Paul Emile: 465-9691 ou 426-4021. Carda Ltée.

INVESTISSEMENTS

17 acres, localisées tout près de la ville de Bonnyville. Pour plus d'informations, contacter Bertrand: 465-9691 ou 826-3948 Bonnyville. Carda Ltée.

Bungalow de 2 chambres à coucher, situé à Plamendon, veuillez contacter Norman: 465-9691 ou 645-4056 St-Paul. Carda Ltée.

36 acres, situées à 1/2 mille du lac, comprenant étable pour les chevaux, très bonne clôture, piste d'entrainement, électricité et eau, seulement 41/2 milles nord-ouest de St-Paul, veuillez contacter Norman: 465-9691 ou 645-4056 St-Paul. Carda Ltée.

80 acres de terrain, situées à 11/2 mille de Mallaig, électricité au chemin, veuillez contacter Bertrand: 465-9691 ou 645-4056 St-Paul. Carda Ltée.

OFFRES D'EMPLOIS

Carda Ltée est à la recherche d'un vendeur d'immeubles, ambitieux et dynamique. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à M. Bertrand Ouellette: 465-9691. Carda Ltée.

ASSURANCE

Carda Ltée est maintenant propriétaire d'une compagnie d'assurance. Pour tous vos besoins, veuillez vous adresser à notre gérant M. Norman Gervais: 465-9691 ou 469-8473. Carda Ltée.

SERVICE D'IMPOT

Pour tous vos besoins d'impôts, veuillez vous adresser à Cécile: 465-9691. Heures d'ouverture: 9h00 a.m. à 5h00 p.m. du lundi au vendredi, 10h00 a.m. à 1h00 p.m. le samedi. 8935 - 82 avenue. Carda Ltée.

OFFRE DE SERVICE

Dame garderait enfants
(1 à 5 ans) chez elle.
5 jours par semaine.
Tél.: 462-3967

PERSONNEL

Jeune homme cherche personne francophone pour partager appartement.

Veuillez écrire à:

"Le Franco-Albertain"
a/s René Dubeau
10012-109 st
Edmonton, Alta
T5J 1M5

A VENDRE

MAISON -
OUVERT AU PUBLIC
entre 1h00 et 4h00 p.m
dimanche le 19 mars

10249 - 162 rue

Maison de style "Bungalow", 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 chambres à coucher additionnelles au sous-sol plus salle de récréation.

Située dans les environs de l'école bilingue Notre-Dame de Lourdes.

Hôtesse: Mme R. Rees pour Buxton.

Café et beignes seront servis.

Bienvenue au public.

OFFRES D'EMPLOIS

Aide familiale demandée
Bébé de trois mois
Début:
1er Juillet à Sherwood Park
Pension et logement
si désiré
Tél.: 464-6967

DECISION

Ottawa, le 28 février 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Edmonton (Alberta) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 78-116

SECTEUR D'EDMONTON ET LA REGION (ALBERTA) - 770542900

Capital Cable TV Ltd.

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui dessert un secteur d'Edmonton et la région, St-Albert, Fort Saskatchewan, Leduc, Sherwood Park, Spruce Grove, Scothaven, Mapleridge, Trailer Park, Beaumont, BFC Edmonton, Lancaster Park, Village Parkland, Stony Plain, Leduc Estates et South Park (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Décision:

APPROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1983 aux conditions qui y seront spécifiées.

La licence est sujette à la condition que le titulaire possède, au minimum, la tête de ligne locale, les amplificateurs et les prises menant aux maisons et aux immeubles d'habitation.

Cette licence est également sujette à la condition que MKC Properties Ltd. soit le propriétaire des têtes de ligne éloignées à Mount Kelly et à Stagleap (Colombie-Britannique) qu'utilise le titulaire et que toute modification apportée à l'accord signé le 14 juillet 1971 par Community Antenna Television Ltd., Calgary Calbe TV Ltd., Capital Cable Television Co. Ltd., QCTV Ltd. et MKC Properties Ltd. soit d'abord approuvée par le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

La licence est sujette à la condition que le titulaire supprime les messages commerciaux des signaux de télévision reçus de stations de radiodiffusion non autorisées à desservir le Canada et qu'il leur substitue du matériel approprié. Cette condition ne devra être mise en oeuvre que sur réception d'un avis écrit du Conseil.

Lise Ouimet
Secrétaire général



Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

Coordonnateur national du programme relatif aux délinquants autochtones

Traitement : $22 901 — $25 771
No de référence : 78-79-2-1 (69)

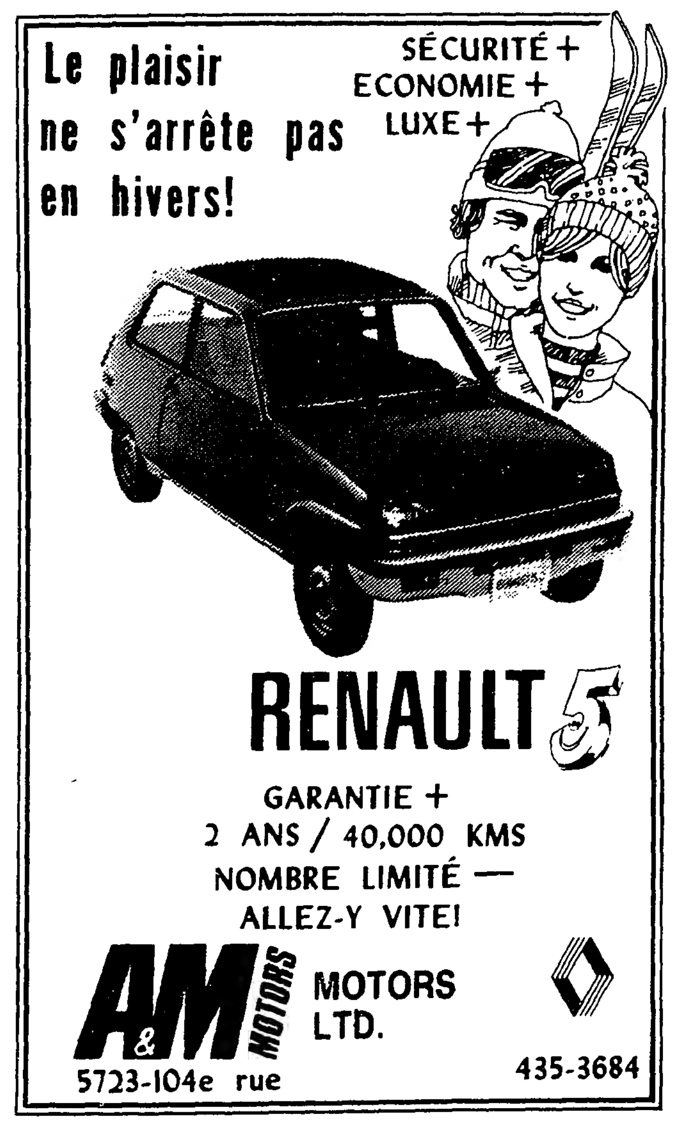
Ministère du Solliciteur Général
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Sous la supervision du Directeur du développement des ressources communautaires, le candidat devra développer la politique nationale au sujet des délinquants autochtones qui sont incarcérés dans les institutions fédérales ou en libération conditionnelle; développe et coordonne des programmes et des ressources afin d'améliorer les services offerts aux délinquants autochtones; fournit des services de consultation sur les politiques et les programmes en vigueur au sein du Service canadien des pénitenciers et du Service national des libérations conditionnelles, relativement aux délinquants autochtones; collabore au développement d'une politique afin d'augmenter la participation des autochtones au sein du Service canadien des pénitenciers et du Service national des libérations conditionnelles; dirige une évaluation systématique des programmes autochtones afin de s'assurer que les objectifs pré-établis sont atteints.

Conditions de candidature
Le candidat doit avoir terminé avec succès des études secondaires ou l'équivalent. Il doit avoir l'expérience du travail avec les autochtones et connaître leurs réactions vis-à-vis des délinquants. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

G. Garlitz
Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Onttario) K1A OM7
Date limite : le 6 avril 1978
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

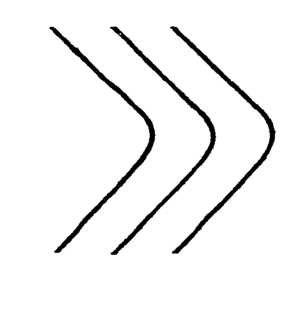


On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

• au téléphone





Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
Mauvais numéro, vous vous trompez de numéro	Wrong number	Méchant numéro
Microphone	Transmitter	
Ne quittez pas	Hold the line	Gardez la ligne, restez sur la ligne
Numéro confidentiel	Non published number	
Numéro non inscrit	Unlisted number	
Passer la communication, transfert d'appel	To transfer a call, call transfer	
Permanence téléphonique	Telephone answering service, (TAS)	
Poste	Local, extension number	Local, extension
Poste, appareil, téléphone	Telephone set, set	
Poste commercial	Business phone	
Poste de table, poste mobile	Desk telephone (or set)	
Poste (ou téléphone) supplémentaire	Extension phone	
Raccrocher (le combiné)	To hang up	Fermer la ligne
Recevoir un appel, recevoir un coup de fil	To receive a call	
Récepteur, écouteur	Receiver	
Régional (subst.)	Extended Area Service (EAS)	
Régulateur de sonnerie	Volume control key	
Répertoire (téléphonique)	P.B.X. Directory	
Répondeur automatique	Automatic telephone answering system	
Retenir la ligne	To hold the line	
Sans frais d'interurbain	Toll free	
Service de l'annuaire, renseignements	Information	Information, assistance annuaire

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

• au bureau

Forme fautive

1 — Faire application
2 — Faire $100 par semaine
3 — Fermer la ligne
4 — Feuille de temps
5 — La file de M. X
6 — La fille du téléphone
7 — Forger une signature
8 — Le gérant de banque
9 — Le gérant de département
10 — Le gérant des ventes
11 — Une situation hors de notre contrôle
12 — Initialer
13 — Un item de discussion
14 — Un item à l'agenda
15 — Plusieurs item destinés à être exportés
16 — La terminologie légale
17 — Une poursuite légale
18 — Lever un grief
19 — La littérature de telle compagnie
20 — La malle est arrivée
21 — Envoyer une lettre par la malle
22 — Maller une lettre
23 — Vous vous méritez un billet
24 — La médaille d'or qu'elle s'est méritée
25 — Il s'est mérité un trophée
26 — Les minutes de la réunion
27 — Avoir de la misère à faire . . .
28 — Choisir un nom de corporation
29 — Recevoir sa notice
30 — Donner sa notice
31 — La notice affichée
32 — Notez le numéro de dossier
33 — Officier d'administration
34 — Officier du syndicat
35 — Opérer un commerce quelconque
36 — Une spécialité qui offre beaucoup d'opportunités
37 — Ouvertures dans tel domaine

Appui-livres
Serre-livres

Bloc-éphémérides

Agenda

Registre

Étiquettes (adhésives ou gommées)

Dévidoir de ruban adhésif

Pique-notes

Boîte à courrier

Forme correcte

1 — Postuler un emploi, poser sa candidature, faire une demande d'emploi
2 — Gagner $100 par semaine
3 — Raccrocher (le combiné)
4 — Feuille, fiche de présence
5 — Le dossier de M. X
6 — La téléphoniste, la standardiste
7 — Contrefaire une signature
8 — Le directeur de la banque
9 — Le chef de rayon
10 — Le chef des ventes, le directeur commercial
11 — Une situation imprévisible, indépendante de notre volonté
12 — Apposer ses initiales, parapher
13 — Un sujet de discussion
14 — Un sujet, un point, une question à l'ordre du jour
15 — Plusieurs articles destinés à être exportés
16 — La terminologie juridique
17 — Une poursuite judiciaire
18 — Soulever, exprimer un grief
19 — La documentation, les dépliants de telle compagnie
20 — Le courrier est arrivé
21 — Envoyer une lettre par la poste
22 — Poster une lettre
23 — Vous gagnez un billet
24 — La médaille d'or qu'elle a méritée, remportée
25 — Il a remporté un trophée
26 — Le procès-verbal de la réunion
27 — Avoir du mal, de la difficulté à faire . . .
28 — Choisir une raison sociale
29 — Recevoir son congé, son avis de congédiement
30 — Donner sa démission
31 — L'avis affiché
32 — Notez le numéro de référence
33 — Agent d'administration
34 — Responsable du syndicat
35 — Diriger, exploiter, tenir un commerce quelconque
36 — Une spécialité qui offre beaucoup de possibilités, d'avantages, de perspectives d'avenir
37 — Débouchés dans tel domaine

Tiré de "Le français au bureau"

P&R 405

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)